Atlas des Zones Prioritaires de Prévention

LA COMMISSION DES FINANCEURS
DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Présentation générale

Selon les études menées par l'INSEE en 2022 sur le vieillissement de la population, il a été constaté que si Paris se caractérise par une population plus jeune qu'au niveau national (avec une estimation de 24,6% de plus de 60 ans en 2026[1] contre 28,7% à l'échelle de la population française[2]), sa population séniors présente une **croissance modérée à deux vitesses** : le nombre de personnes de 60-74 ans aurait tendance à diminuer tandis que la tranche des 75 ans et plus poursuit sa croissance. Cette évolution renforce **les enjeux de prévention de la perte d'autonomie et d'adaptation de l'offre aux besoins des personnes les plus âgées**. De manière plus générale, la proportion des seniors est en forte augmentation au sein de la population parisienne[3] : les 65-79 ans en représentaient 10,1% en 2012, quand cette part était en 2023 de 12,5%. Pour les 80 ans et plus, le constat est similaire ; ils représentaient 4,8% de la population parisienne en 2012, quand ce taux était en 2023 de 5,2%. En valeur absolue, le nombre de séniors augmente également : si le nombre de plus de 80 ans reste stable (108 394 en 2012 contre 108 457 en 2023), celui des 65 à 79 ans, en revanche, a connu une hausse plus conséquente, passant de 226 854 individus en 2012 à 263 553 en 2023. Cela représente une croissance de 36 699 personnes ou de 16,2%.

À ces évolutions démographiques s'ajoute **la question de l'isolement**. A ce sujet, l'association des Petits Frères des Pauvres a réalisé un baromètre en 2025, dans lequel il est estimé que **2 millions de Français de 60 ans et plus sont isolés des cercles familiaux et amicaux** et que 2,5 millions se sentent seuls tous les jours ou presque[4]. A Paris, en 2023, **40,9% des 65 à 79 vivaient seuls**, et cette proportion atteignait **54,4% chez les plus de 80 ans**[5], les exposant à un risque accru d'isolement.

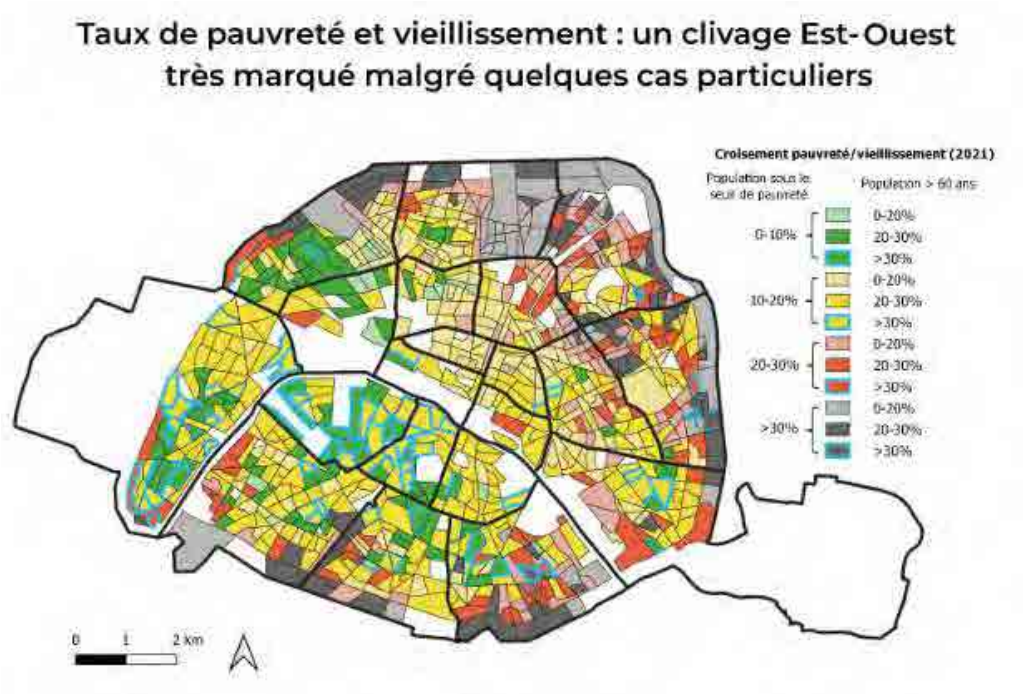
Les études menées mettent également en avant une disparité territoriale très forte sur le territoire parisien, avec un **clivage Est-Ouest très marqué, notamment en matière de revenus et de taux de pauvreté**. Si le taux de pauvreté au seuil de 60% est, de manière générale à Paris, de **17% chez les 60 à 74 ans et de 12% pour les 75 ans et plus**, en fonction de l'arrondissement où ils résident, les séniors présentent des taux de pauvreté et d'intensité de pauvreté très variables[6]. Pour les 60 à 74 ans, notamment, les arrondissements où les taux de pauvreté sont les plus importants sont les 18ème (25%), 19ème (23%), 20ème (22%) et 10ème (21%), tandis que les arrondissements les moins touchés sont les 6e et 7e (8 % chacun), le 8e (9 %) et le 5e (10 %). Certains arrondissements présentent donc une proportion de séniors de 60 à 74 ans en situation de pauvreté jusqu'à **trois fois plus élevée que d'autres**. Chez les plus de 75 ans, les arrondissements les plus concernés par la pauvreté demeurent les 18ème (21%), 19ème (20%), 20ème et 10ème (tous deux à 19%), et ceux où elle est la moins présente sont les 7ème (5%), 6ème (6%), 16ème et 5ème (tous deux à 7%). Là encore, on observe des écarts considérables, avec des arrondissements présentant un taux de pauvreté des 75 ans et plus environ **quatre fois plus élevé que d'autres**.

Le rôle de la **Commission des financeurs** est de soutenir des actions de prévention de la perte d'autonomie, en portant une attention particulière aux seniors parisiens les plus vulnérables. Elle vise à favoriser un **accès équitable à une offre de prévention de proximité**, notamment en matière de santé physique et mentale, de maintien du lien social et de lutte contre l'isolement. Ces actions s'articulent avec les ressources locales contribuant à un environnement favorable au maintien à domicile, à l'accès aux droits et à l'inclusion numérique.

---

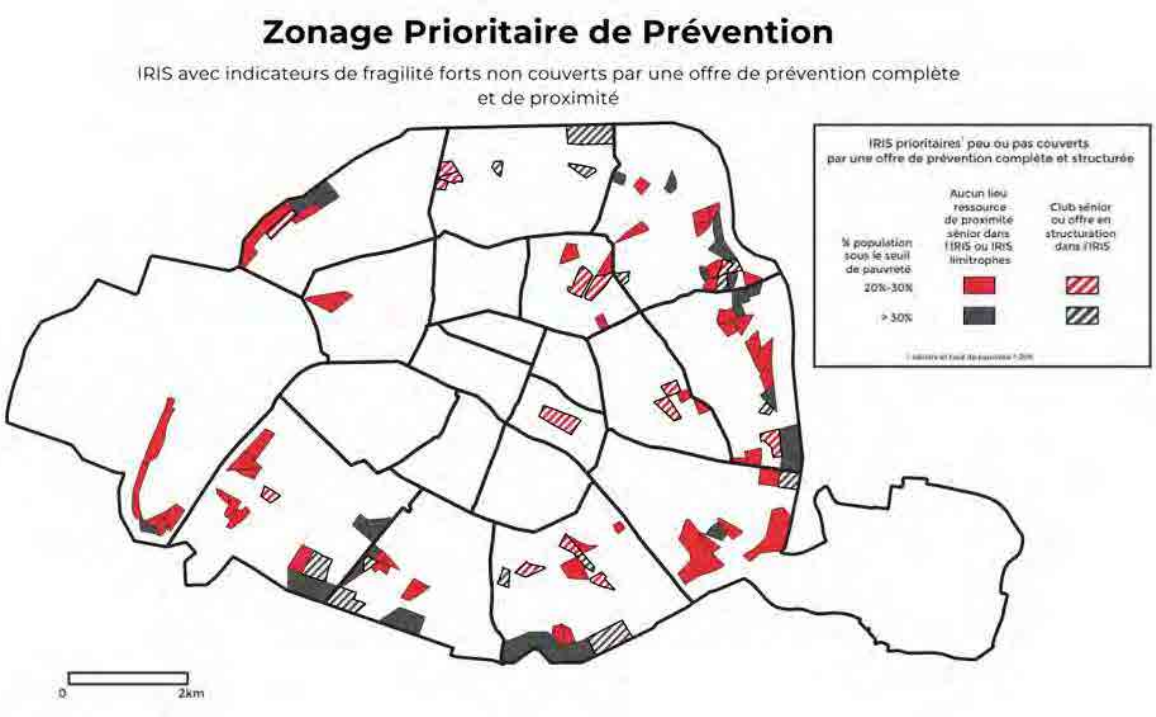
[1] INSEE, 2026. URL : Estimations de population - Part des 60 ans ou plus - Paris | Insee.
[2] INSEE, 2026. URL : Estimations de population - Part des 60 ans ou plus - France métropolitaine | Insee
[3] Insee, RP2012 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026. URL : Dossier complet – Département de Paris (75) | Insee.
[4] Baromètre solitude et isolement des personnes âgées en France en 2025 ; Petits Frères des Pauvres.
[5] INSEE, RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026. URL : Dossier complet – Département de Paris (75) | Insee.
[6] INSEE, 2021. URL : Principaux indicateurs sur les revenus et la pauvreté aux niveaux national et local en 2021 – Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2021 | Insee.

Une première cartographie a ainsi été élaborée pour **croiser les indicateurs de vieillissement et de pauvreté** et repérer les secteurs cumulant ces facteurs de fragilité.

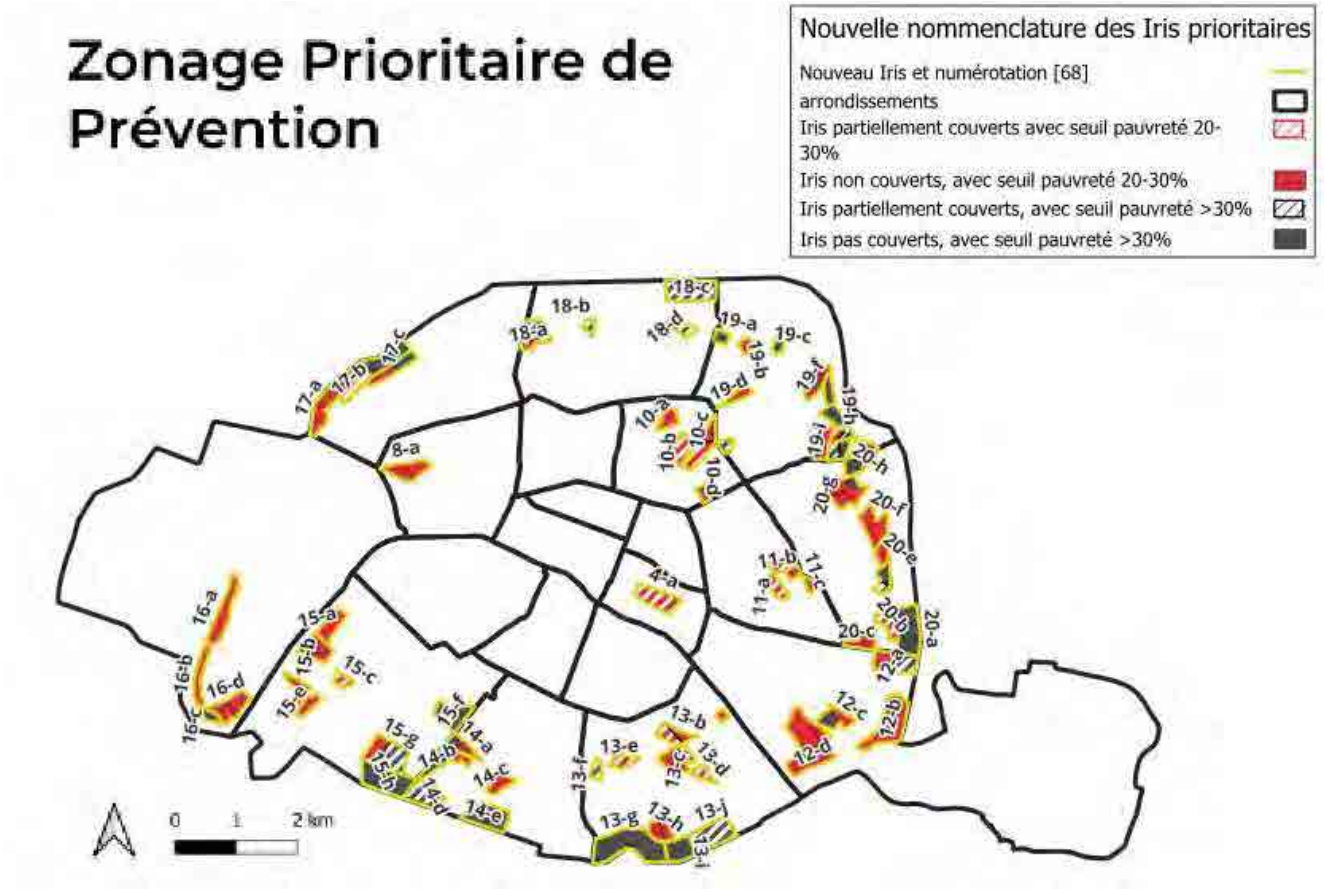


La Commission s'appuie sur un **diagnostic territorial** pour adapter les financements aux besoins repérés et **cibler davantage les secteurs moins couverts par l'offre de prévention**, notamment lorsque s'y concentrent des populations présentant des facteurs de vulnérabilité socio-économique.

Un deuxième travail cartographique a permis de repérer les **IRIS présentant un niveau élevé de fragilité et une offre de prévention de proximité insuffisante au regard des besoins identifiés**. Ce repérage prend en compte les ressources locales recensées : clubs seniors, Maisons des solidarités, actions et projets associatifs… Il permet d'identifier les secteurs où **renforcer, diversifier ou rendre plus accessibles les actions de prévention**.



Le présent fascicule propose quant à lui une étude plus détaillée des différentes zones identifiées. L'objectif en est de mieux rendre compte de la situation de chacune des zones prioritaires, ici encadrées en jaune, redéfinies notamment via des regroupements et renommées pour plus de clarté.



Méthode et utilisation du zonage

Ce zonage constitue un **outil d'aide à la construction des projets** : il permet d'identifier des territoires où renforcer l'offre, diversifier les actions ou développer des démarches d'aller-vers. Il repose sur les données disponibles et un **recensement non exhaustif de l'offre**, à compléter par la connaissance des acteurs de terrain et des habitants, notamment pour apprécier l'accessibilité réelle des actions.

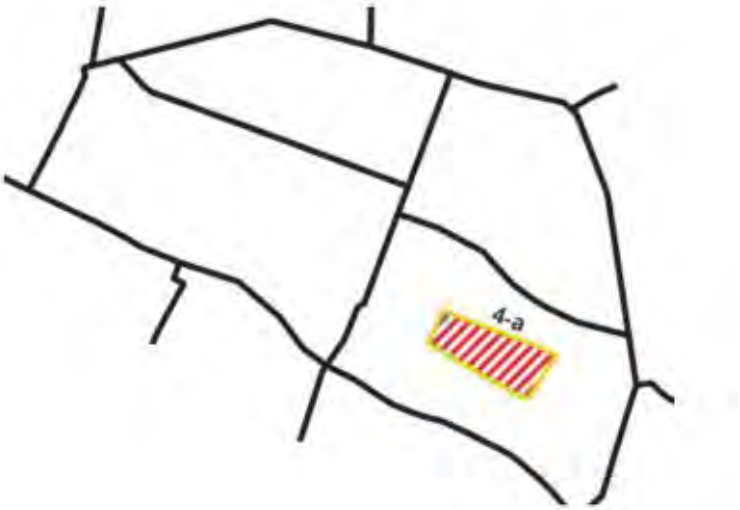
L'absence de classement en zone prioritaire n'exclut pas l'existence de besoins ou de publics vulnérables. Les lieux-ressources mentionnés désignent les ressources locales repérées, sans préjuger de leur inscription dans la démarche de préfiguration du réseau parisien du « bien vieillir ».

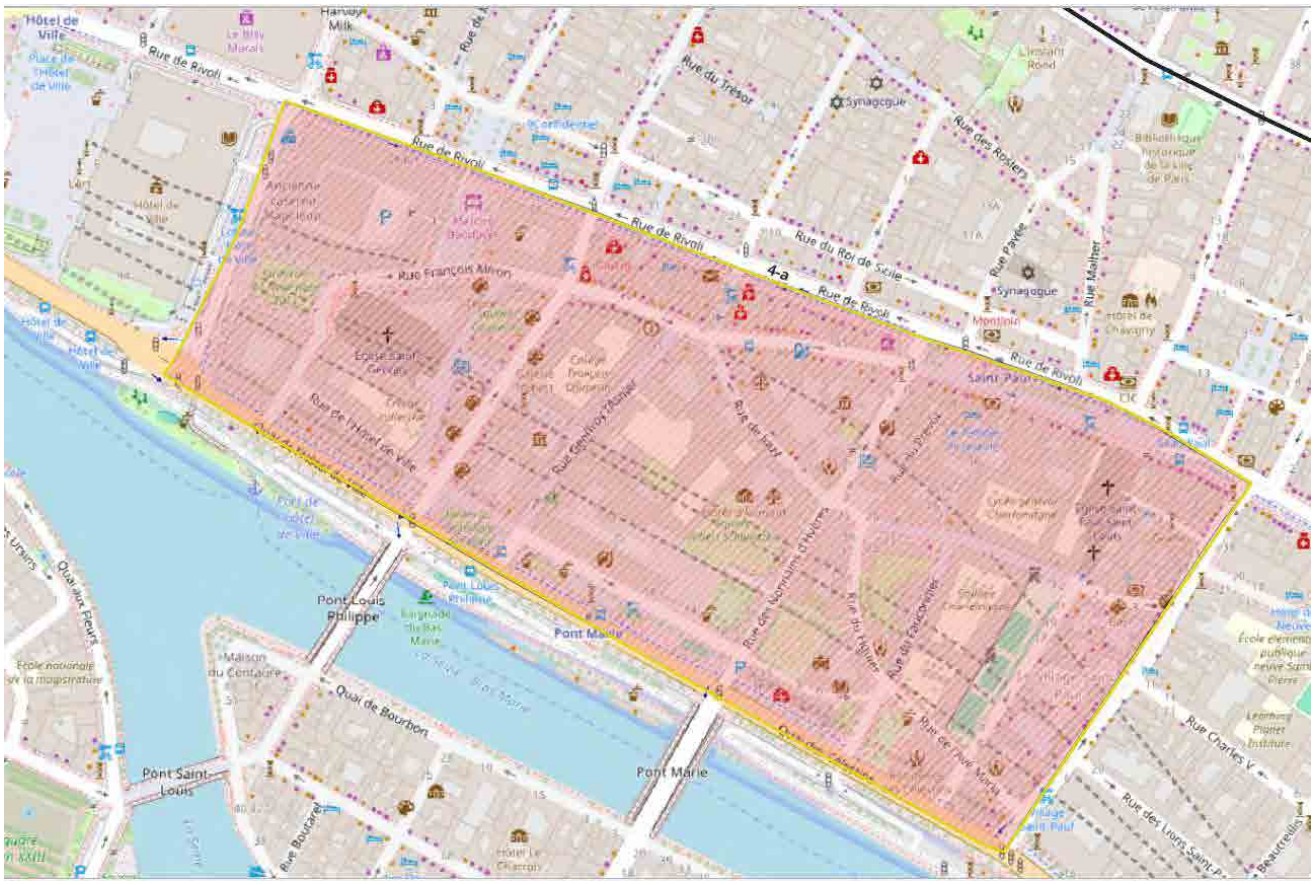
Enfin, **l'implantation d'un projet dans une zone prioritaire ne constitue pas, à elle seule, une garantie de financement**.

Paris-Centre

Si **l'arrondissement de Paris Centre** présente globalement des indicateurs socio-économiques favorables et une offre relativement bien développée, le secteur situé au sud de la rue François-Miron (4e arrondissement) se distingue par des niveaux de précarité et une proportion de séniors plus élevés que le reste du territoire. La zone 4-a constitue le seul IRIS prioritaire, présentant un taux de séniors de 28,1%, ce qui représente 890 individus. Un lien pourrait être établi avec les clubs séniors, les bailleurs sociaux et la M2A-DAC présente sur le territoire notamment, afin de mieux couvrir cette zone.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 98 155, part de séniors (+60 ans) : 20.6%. (Insee, 2021).







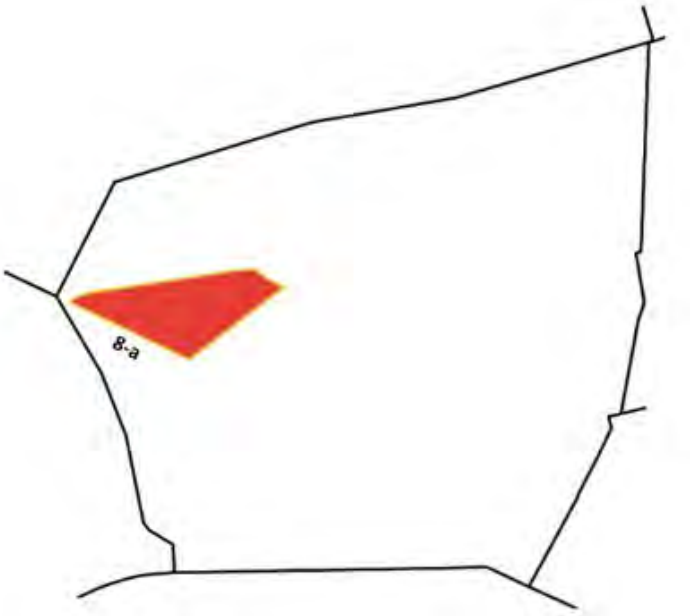
Zone 4-a : Pont-Marie-Rivoli

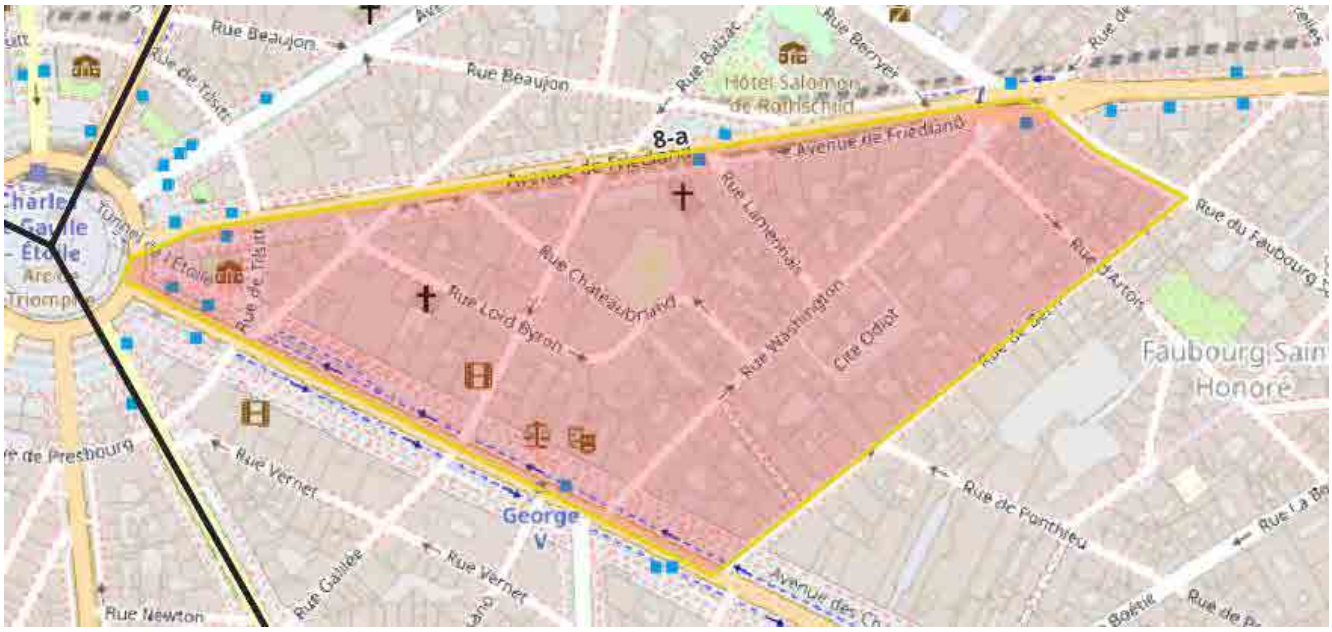
Nombre de séniors : 890 soit environ 28,1% de la population totale de la zone (3 168 personnes)

8ème arrondissement

Le 8ème arrondissement dispose de manière générale d'une offre de prévention de proximité limitée. Des actions de lutte contre l'isolement pourraient être priorisées pour repérer des personnes résidant dans des logements peu accessibles ou peu adaptés (caractéristiques architecturales propres au territoire). Un seul IRIS prioritaire y a été identifié, présentant un taux de séniors de 25,2%.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 35 317 (Insee, 2023), part des séniors dans l'arrondissement (+60 ans) **:** 23%. (Insee, RP2021).





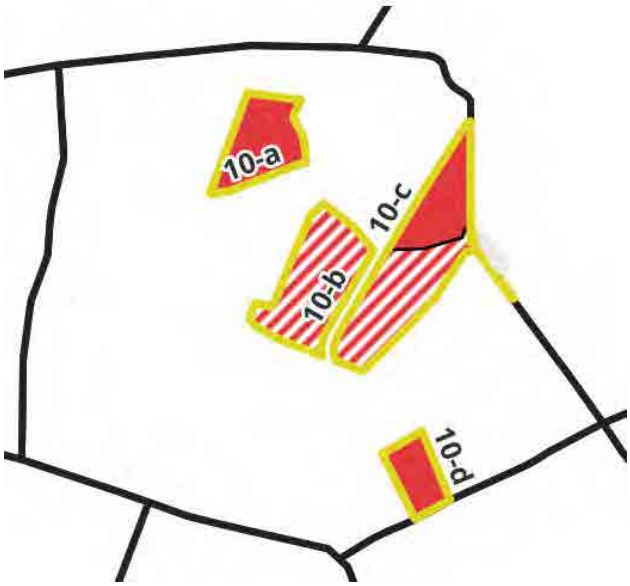


Zone 8-a : Friedland-Elysées
Nombre de séniors : 314 soit 25,2% de la population totale de l'IRIS (1248 personnes)

10ème arrondissement

Le **10ème arrondissement** se caractérise par une grande mixité dans les profils socio-démographiques de ses habitants, avec une dichotomie géographique très nette entre le Sud-Ouest et l'Est, concentrant une plus grande proportion de séniors et de ménages aux revenus plus faibles. L'offre proposée (financée par la Commission des financeurs, ou clubs séniors et MDS) se concentre autours des quartiers Faubourg du temple, Hôpital Saint Louis et Grange aux Belles.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 83 543, part de séniors (+60) : 17,9%. (Insee, RP2021).







Zone 10-a : Entre-deux-gares
Nombre de séniors : 736 soit c. 27,3% de la population totale de la zone (2 683 hab.)



Zone 10-b : Valmy-Verdun
Nombre de séniors : 727 soit c. 22,6% de la population totale de la zone (3 213 hab.)



Zone 10-c : Quai de Jemmapes Nord
Nombre de séniors : 1 363 soit c. 27,3% de la population totale de la zone (4 999 hab.)

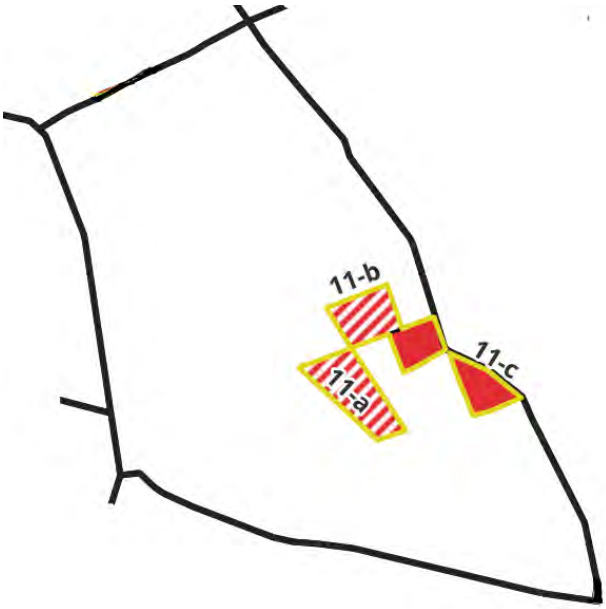


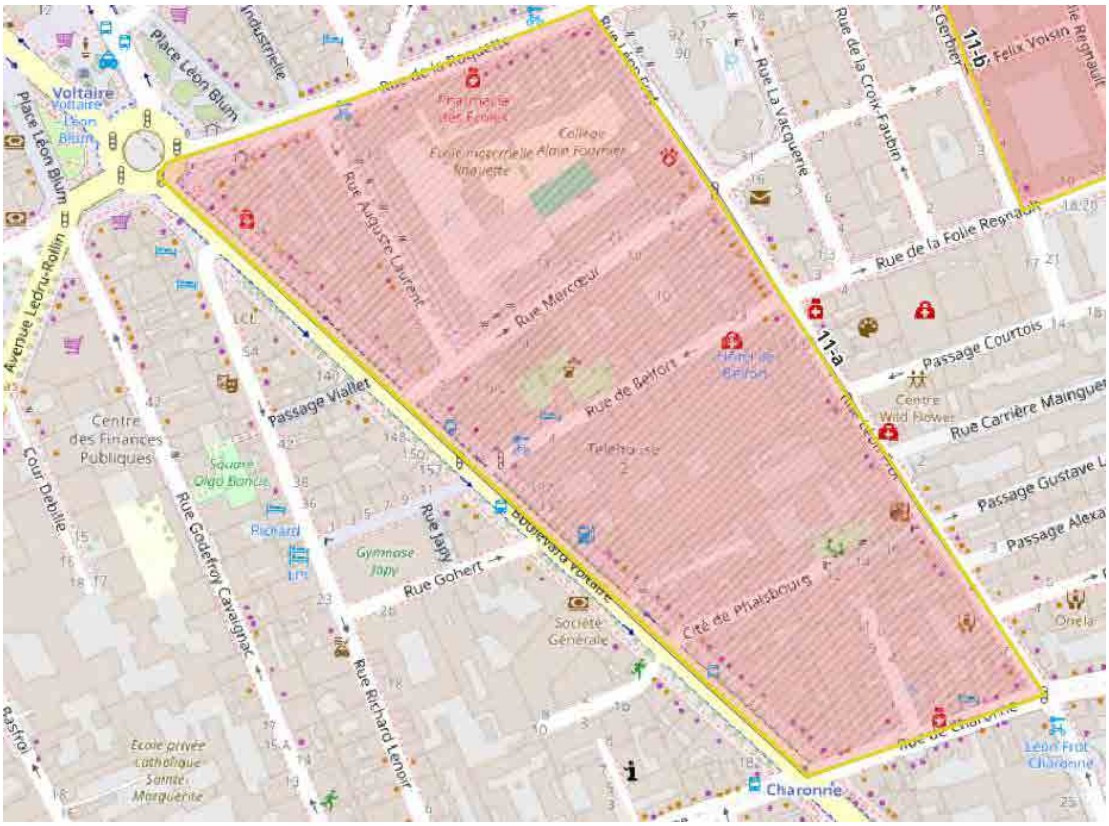
Zone 10-d : Quai de Jemmapes Sud
Nombre de séniors : 384 soit c. 18,5% de la population totale de la zone (2 073 hab.)

11ème arrondissement

Le **11ème arrondissement** connait une progression marquée de sa population sénior. Il présente des profils socialement contrastés, ainsi qu'une offre de prévention portée par les centres sociaux et clubs séniors limitrophes. Certains quartiers repérés comportent des îlots constitués de logements sociaux. Un travail de ciblage avec les bailleurs concernés et de l'aller vers pourrait s'avérer pertinent.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 142 583, part de séniors (+60) : 20.9%. (Insee, 2021).







Zone 11-a : Voltaire-Charonne
Nombre de séniors : 672 soit c. 19,3% de la population totale de la zone (3 487 hab.)



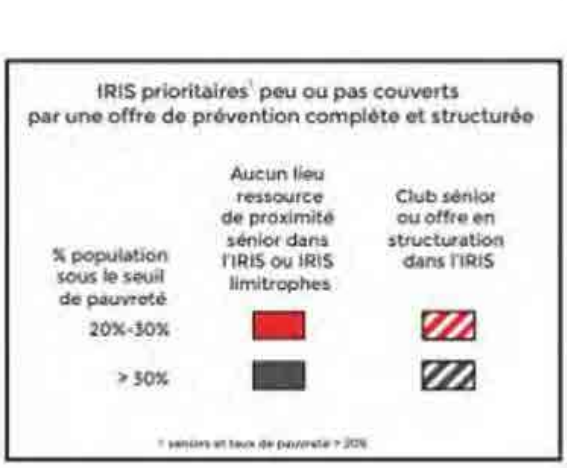
Zone 11-b : Roquette Est
Nombre de séniors : 1 016 soit c. 29,0% de la population totale de la zone (3 507 hab.)



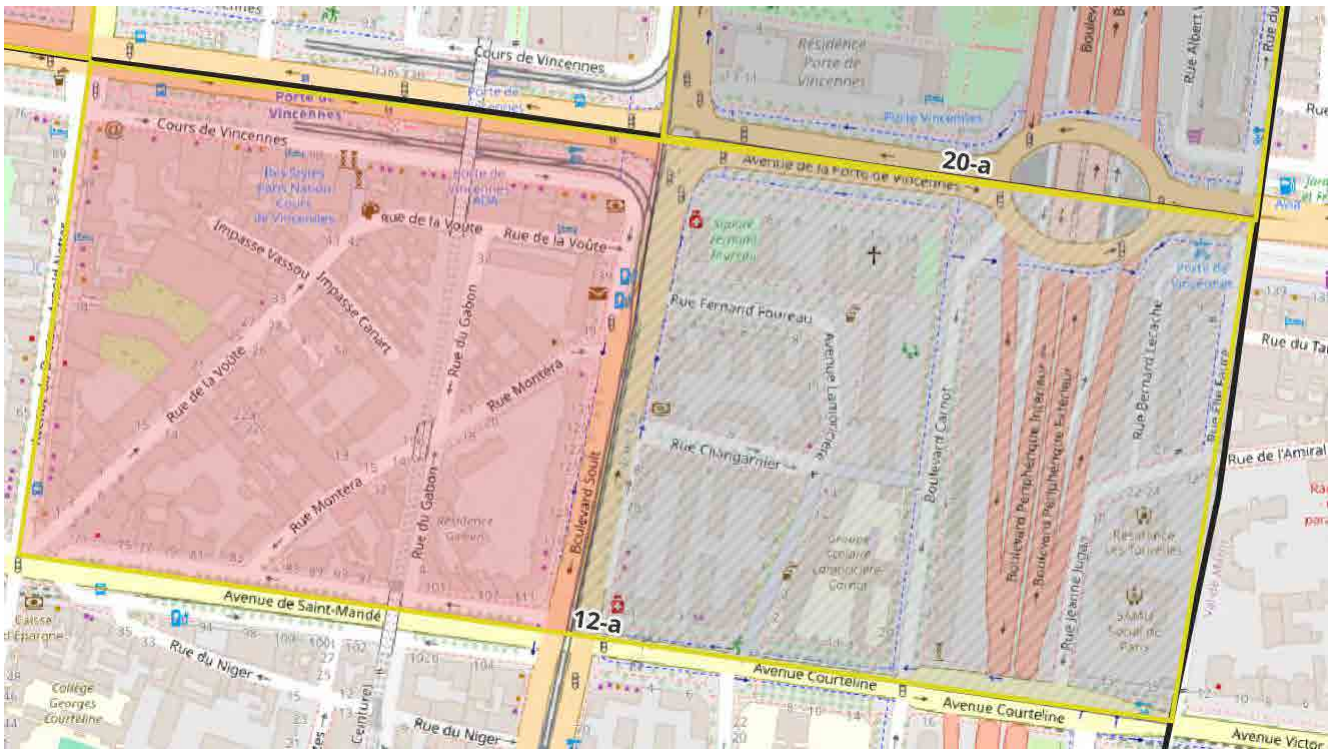
Zone 11-c : Philippe Auguste
Nombre de séniors : 417 soit c. 21,3% de la population totale de la zone (1 958 hab.)

12ème arrondissement

Le 12ème arrondissement est un territoire très contrasté rassemblant des quartiers aux profils socio-économiques et démographiques très différents. Il est marqué par une dynamique de vieillissement assez importante, portée par les jeunes séniors principalement. Une vigilance particulière doit demeurer vis-à-vis des quartiers constitués de logements sociaux et ceux identifiés comme partiellement couverts, mais dont les caractéristiques urbaines complexifient la construction d'une offre de prévention accessible (zone 12-a – Porte de Vincennes). **Au niveau de l'arrondissement ;** nombre d'habitants : 140 954, part de séniors (+60) : 23.5%. (Insee, 2021).







Zone 12-a : Porte de Vincennes

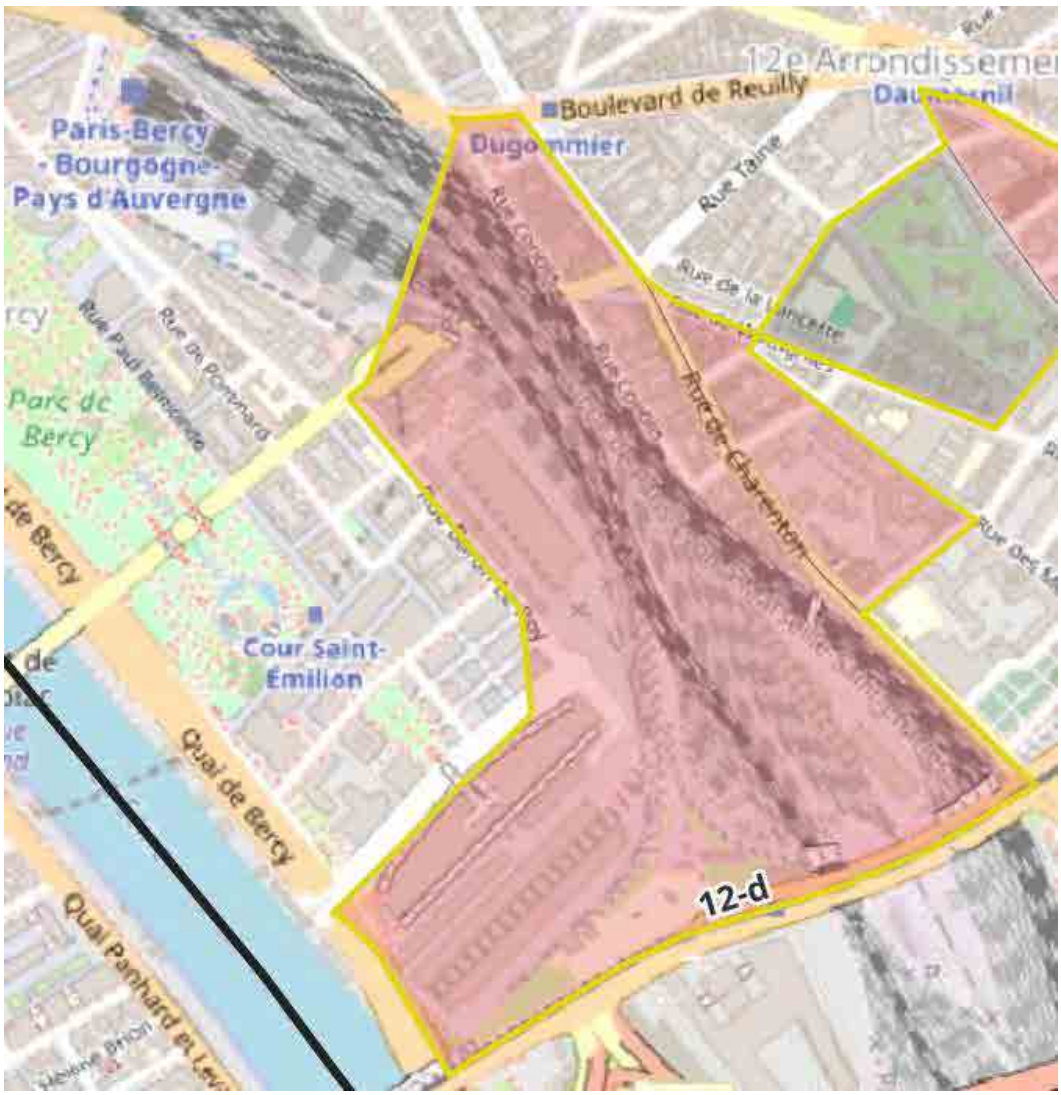
Nombre de séniors : 1 802 soit c. 26,4% de la population totale de la zone (6 813 hab.)



Zone 12-b : Porte Dorée
Nombre de séniors : 898 soit c. 26,3% de la population totale de la zone (3 412 hab.)



Zone 12-c : Daumesnil-Contenot
Nombre de séniors : 1 176 soit c. 23,2% de la population totale de la zone (5 073 hab.)

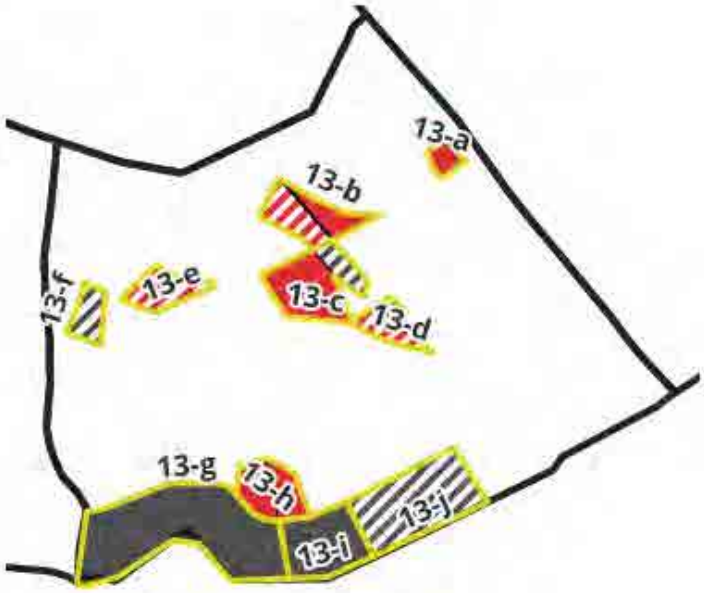


Zone 12-d : Gare de Bercy
Nombre de séniors : 970 soit c. 22,0% de la population totale de la zone (4 416 hab.)

13ème arrondissement

Le 13ème arrondissement est marqué par un vieillissement important de sa population depuis le début des années 2000. Parmi les secteurs identifiés, deux appellent une attention particulière en raison de l'absence de lieux-ressources de proximité et d'une proportion importante de personnes sous le seuil de pauvreté : Kellermann–Poterne des Peupliers (13-g) et Masséna–Porte de Choisy (13-i).
Il serait intéressant que les dispositifs non spécifiquement implantés dans ces îlots mais ayant vocation à intervenir dans l'ensemble de l'arrondissement s'y implantent.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 178 350, part de séniors (+60) : 23.8%. (Insee, 2021).



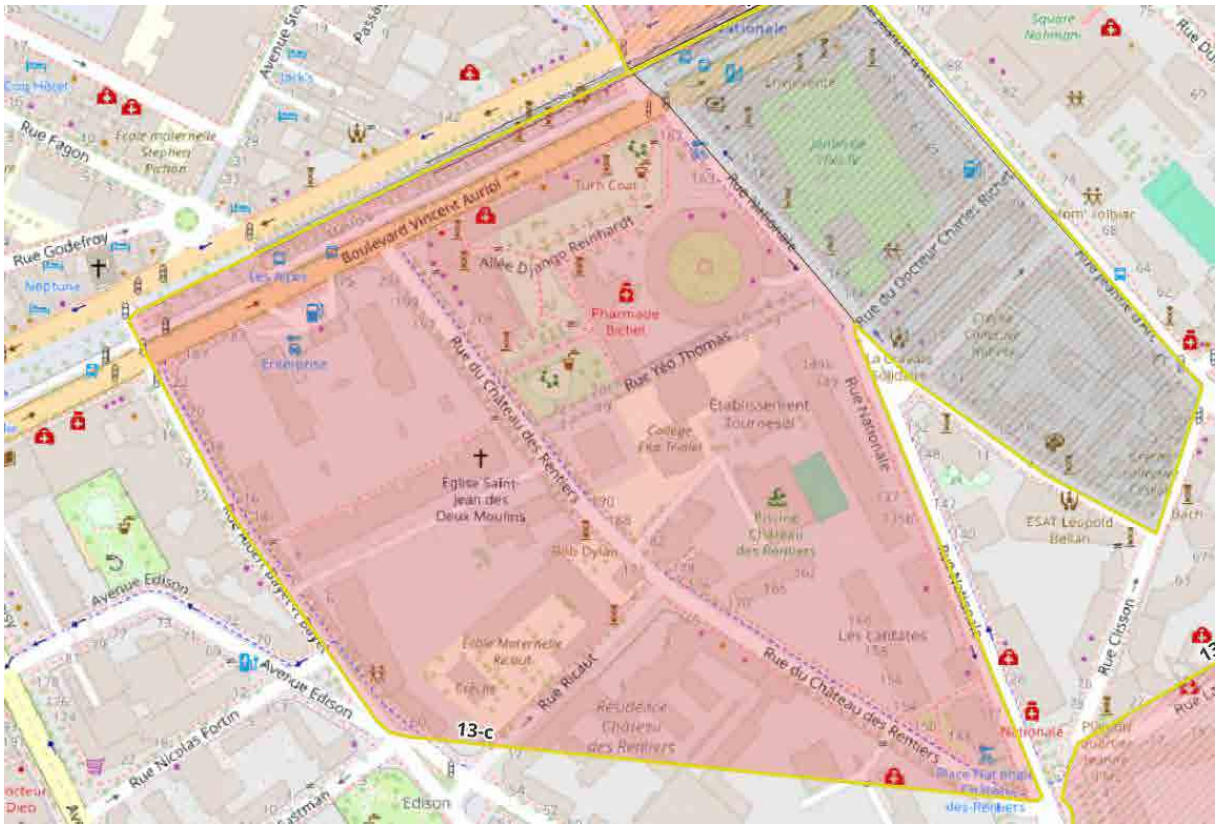




Zone 13-a : Quai Austerlitz
Nombre de séniors : 720 soit c. 26,2% de la population totale de la zone (2 750 hab.)



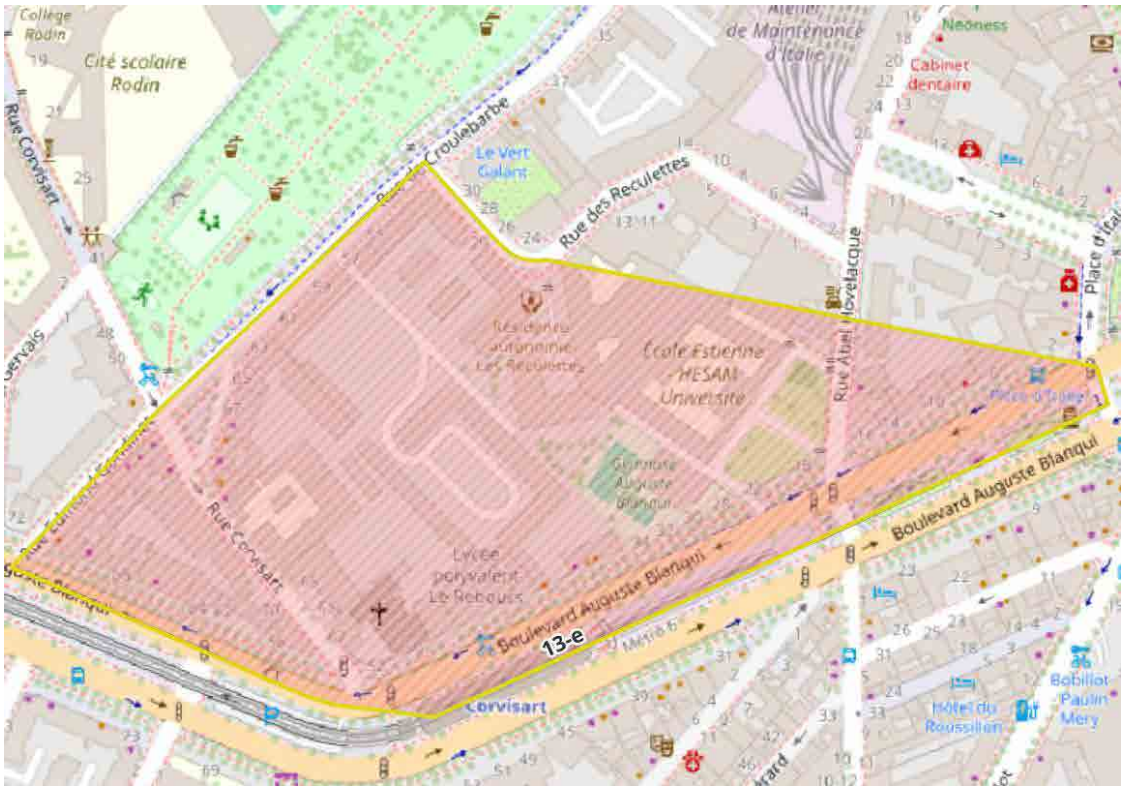
Zone 13-b : Pinel-Jeanne d'Arc
Nombre de séniors : 1 542 soit c. 26,0% de la population totale de la zone (5 924 hab.)



Zone 13-c : Château des Rentiers
Nombre de séniors : 1 633 soit c. 27,2% de la population totale de la zone (5 993 hab.)



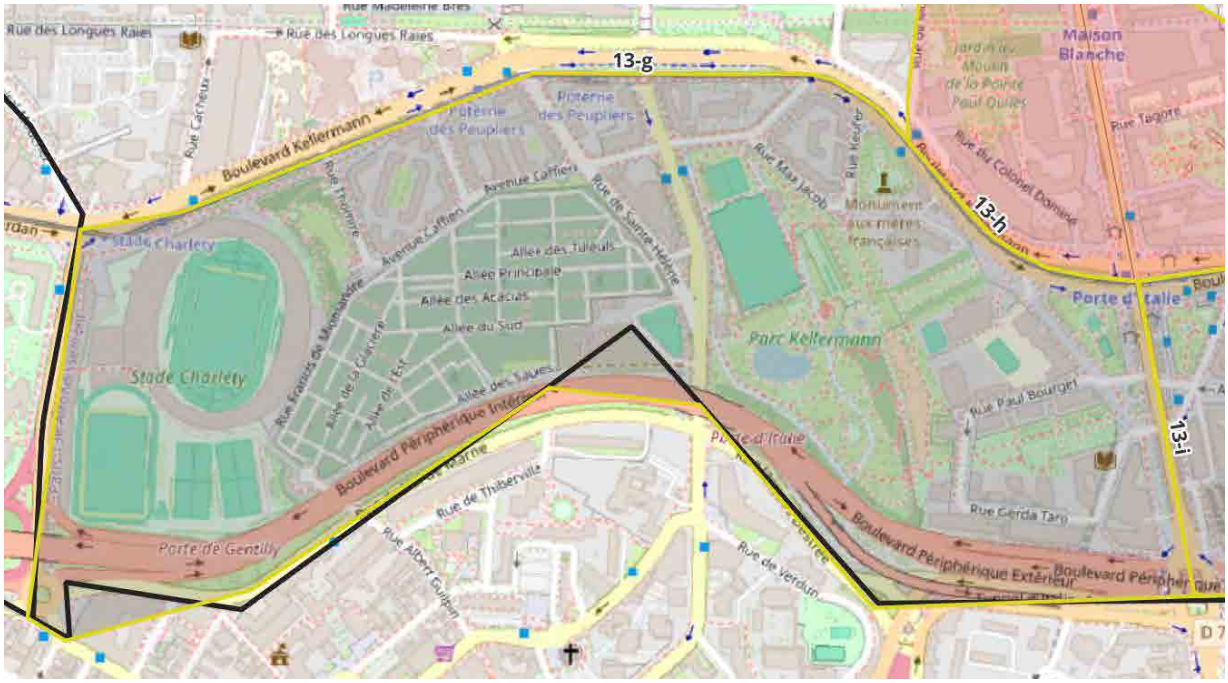
Zone 13-d : Place Jeanne d'Arc
Nombre de séniors : 762 soit c. 36,0% de la population totale de la zone (2 116 hab.)



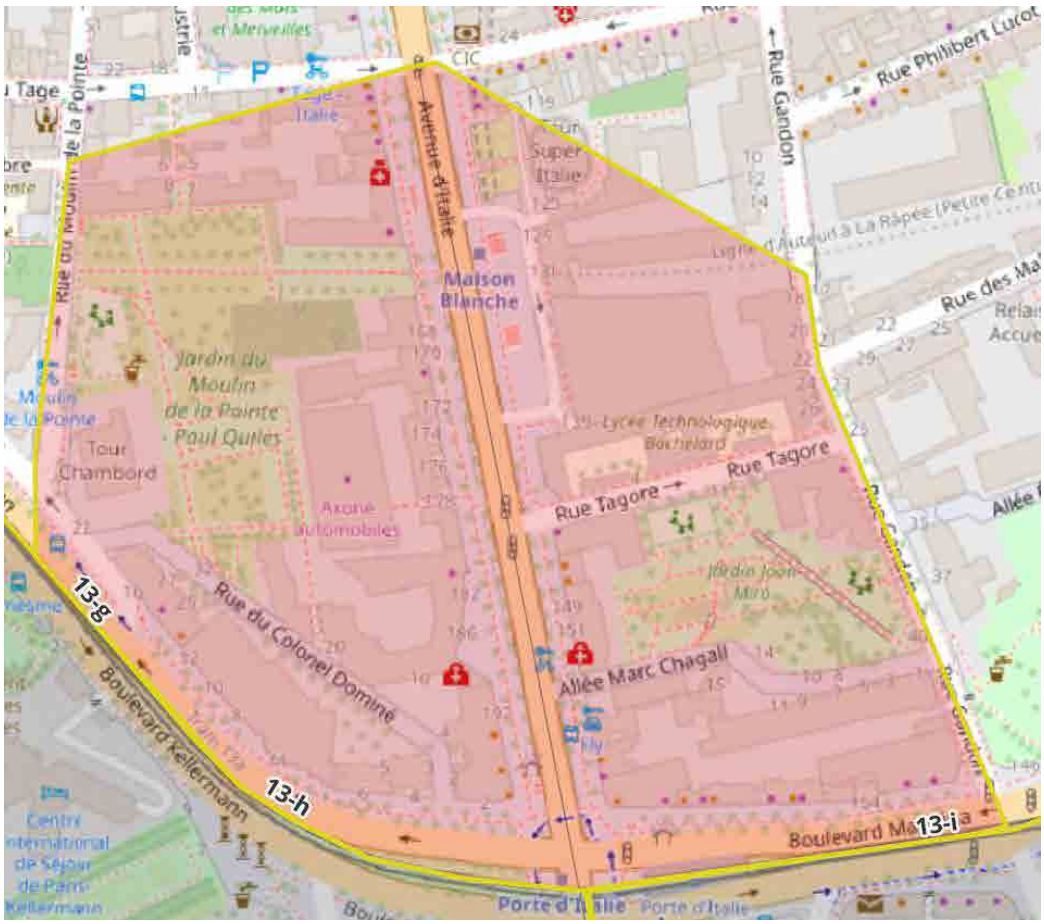
Zone 13-e : Croulebarbe-Blanqui
Nombre de séniors : 565 soit c. 34,1% de la population totale de la zone (1 657 hab.)



Zone 13-f : Glacière-Daviel
Nombre de séniors : 430 soit c. 26,3% de la population totale de la zone (1 636 hab.)



Zone 13-g : Kellermann-Poterne des Peupliers
Nombre de séniors : 747 soit c. 26,0% de la population totale de la zone (2 873 hab.)



Zone 13-h : Maison Blanche
Nombre de séniors : 1 236 soit c. 26,3% de la population totale de la zone (4 705 hab.)



Zone 13-i : Masséna-Porte de Choisy
Nombre de séniors : 726 soit c. 23,7% de la population totale de la zone (3 068 hab.)



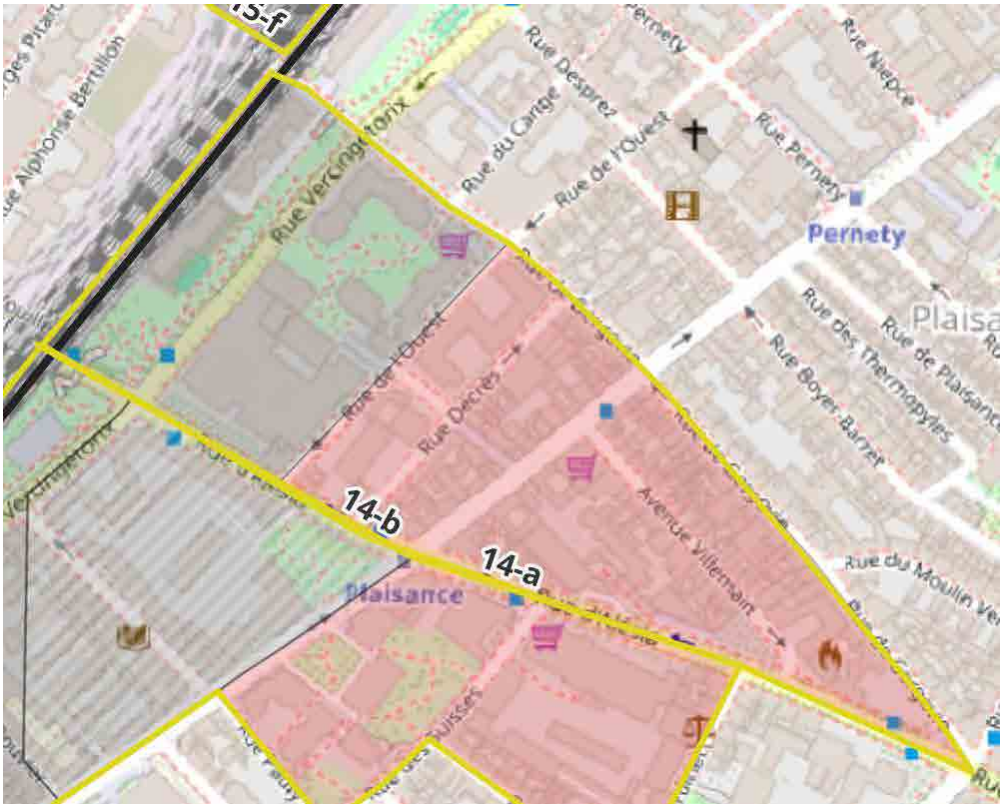
Zone 13-j : Porte d'Ivry
Nombre de séniors : 626 soit c. 32,6% de la population totale de la zone (1 922 hab.)

14ème arrondissement

Le 14ème arrondissement présente une répartition des projets très inégale entre l'ouest de l'arrondissement et la partie nord-est, isolée du reste du territoire par le cimetière Montparnasse et très peu couverte par une offre de prévention. L'autre contraste observable se situe au niveau du revenu des habitants, avec une forte concentration des foyers sous le seuil pauvreté dans le sud et l'ouest de l'arrondissement, là où le nord et l'est présentent des proportions plus faibles de foyers à bas revenu, mais une part importante de séniors. **Au niveau de l'arrondissement** ; nombre d'habitants : 136 368, part de séniors (+60) : 23.4%. (Insee, 2021).



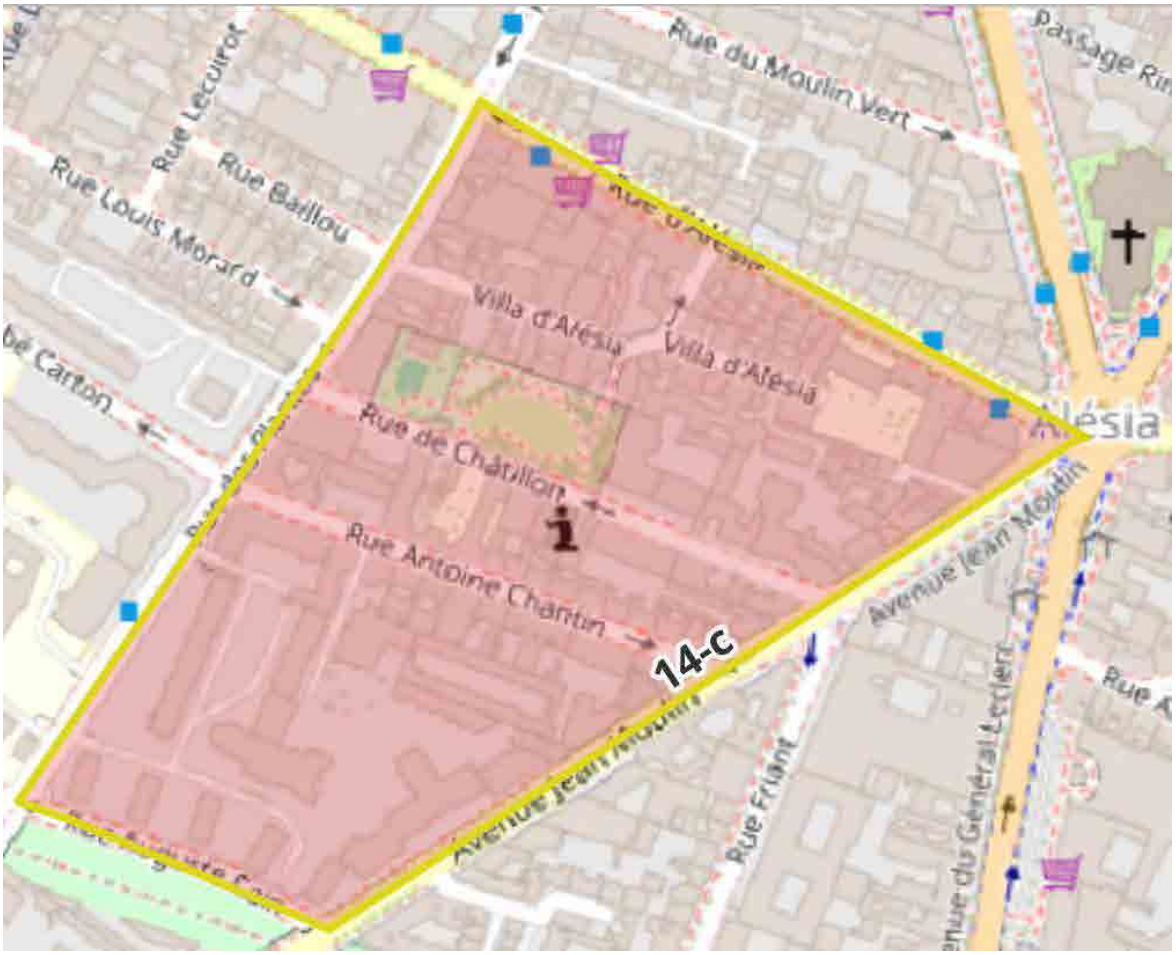




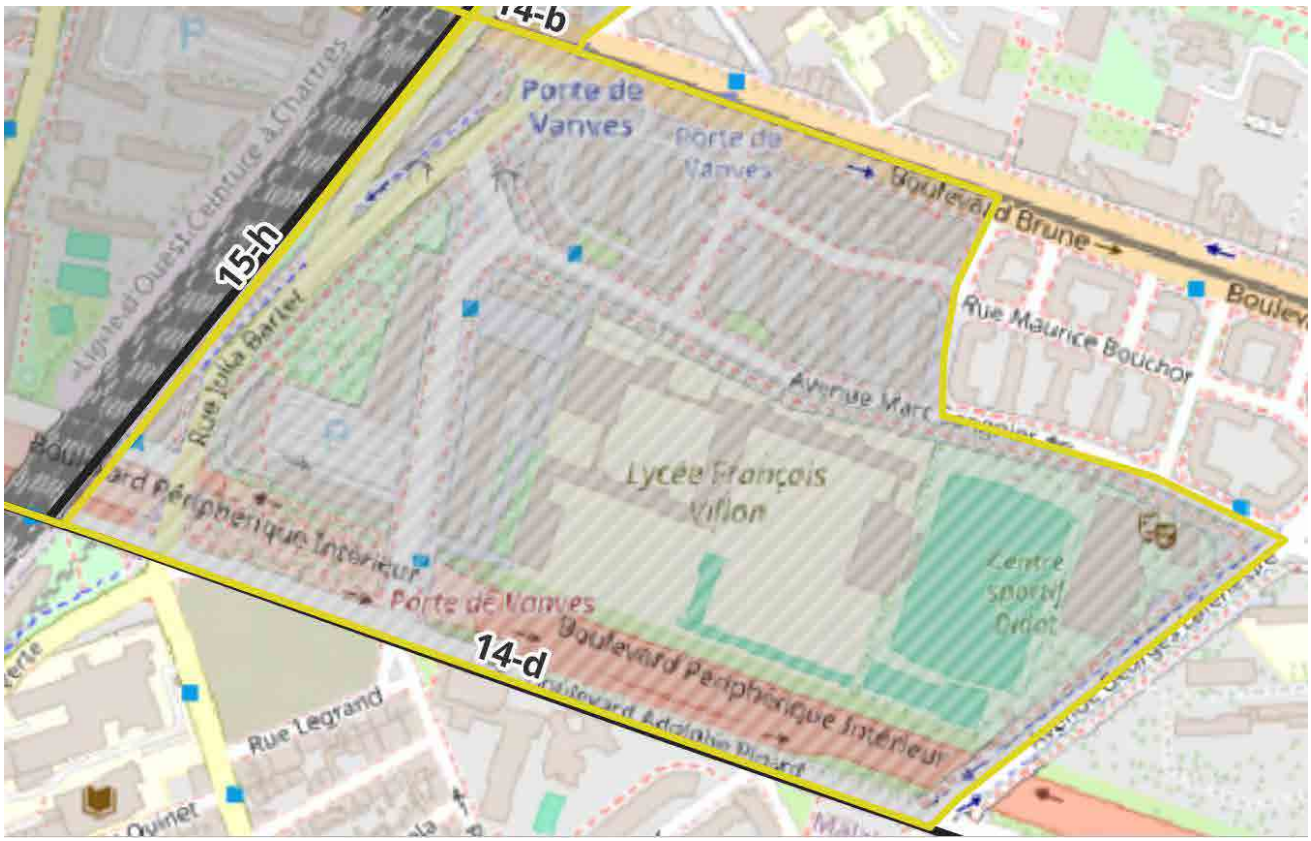
Zone 14-a : Masséna-Choisy-Leroy
Nombre de séniors : 1 346 soit c. 25,5% de la population totale de la zone (5 275 hab.)



Zone 14-b : Losserand
Nombre de séniors : 1 763 soit c. 27,8% de la population totale de la zone (6 353 hab.)



Zone 14-c : Alésia-Moulin
Nombre de séniors : 920 soit c. 25,5% de la population totale de la zone (3 606 hab.)



Zone 14-d : Portes de Vanves
Nombre de séniors : 632 soit c. 28,6% de la population totale de la zone (2207 hab.)



Zone 14-e : Brune-Rolland
Nombre de séniors : 549 soit c. 20,0% de la population totale de la zone (2741 hab.)

15ème arrondissement

Le 15ème arrondissement connait une proportion de séniors globalement élevée sur l'ensemble du territoire. En revanche, au niveau du revenu, l'on observe une concentration des foyers vivant sous le seuil de pauvreté dans l'est de l'arrondissement. Le territoire longeant les quais de Seine (zones a, b et d) présente également une importante population sénior et des indicateurs de fragilité socio-économique importants. L'identification de lieux ressources de proximité et la mise en place d'aller vers permettrait de toucher les séniors les plus isolés.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 227 746, part de séniors (+60) : 23.6%. (Insee, 2021).



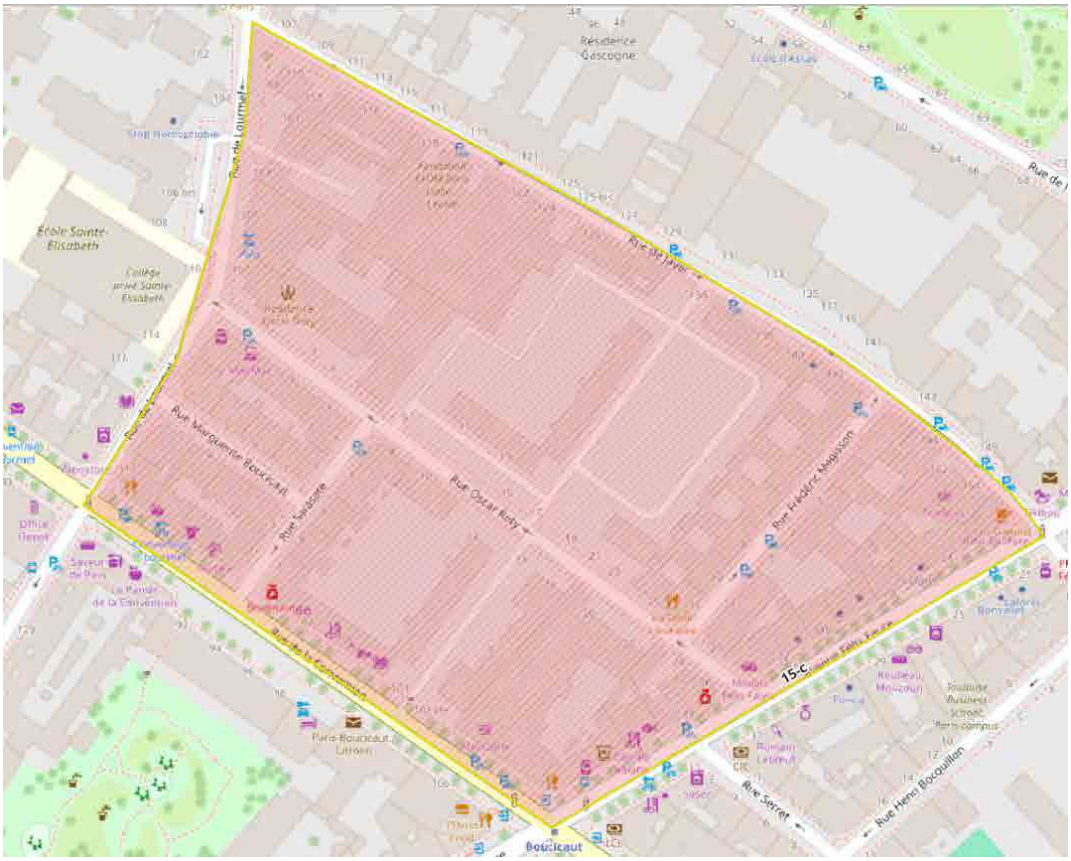




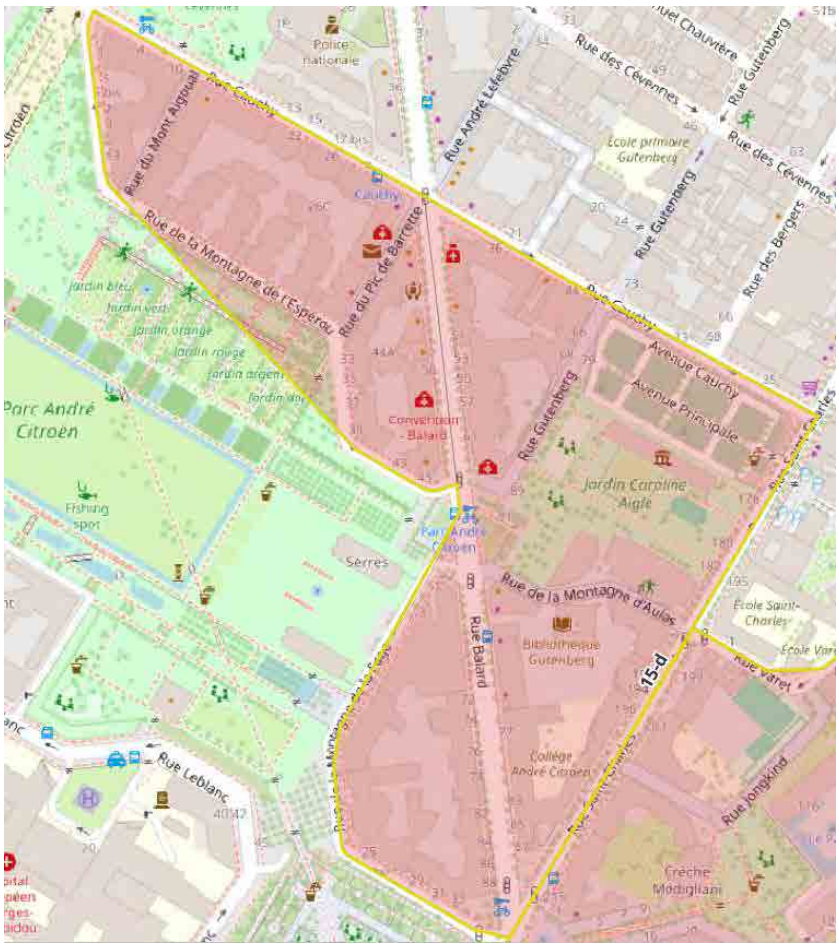
Zone 15-a : Grenelle-Emeriau
Nombre de séniors : 948 soit c. 30,5% de la population totale de la zone (3 112 hab.)



Zone 15-b : Javel-André Citroën
Nombre de séniors : 1 355 soit c. 27,6% de la population totale de la zone (4 901 hab.)



Zone 15-c : Oscar-Roy
Nombre de séniors : 689 soit c. 23,6% de la population totale de la zone (2 925 hab.)



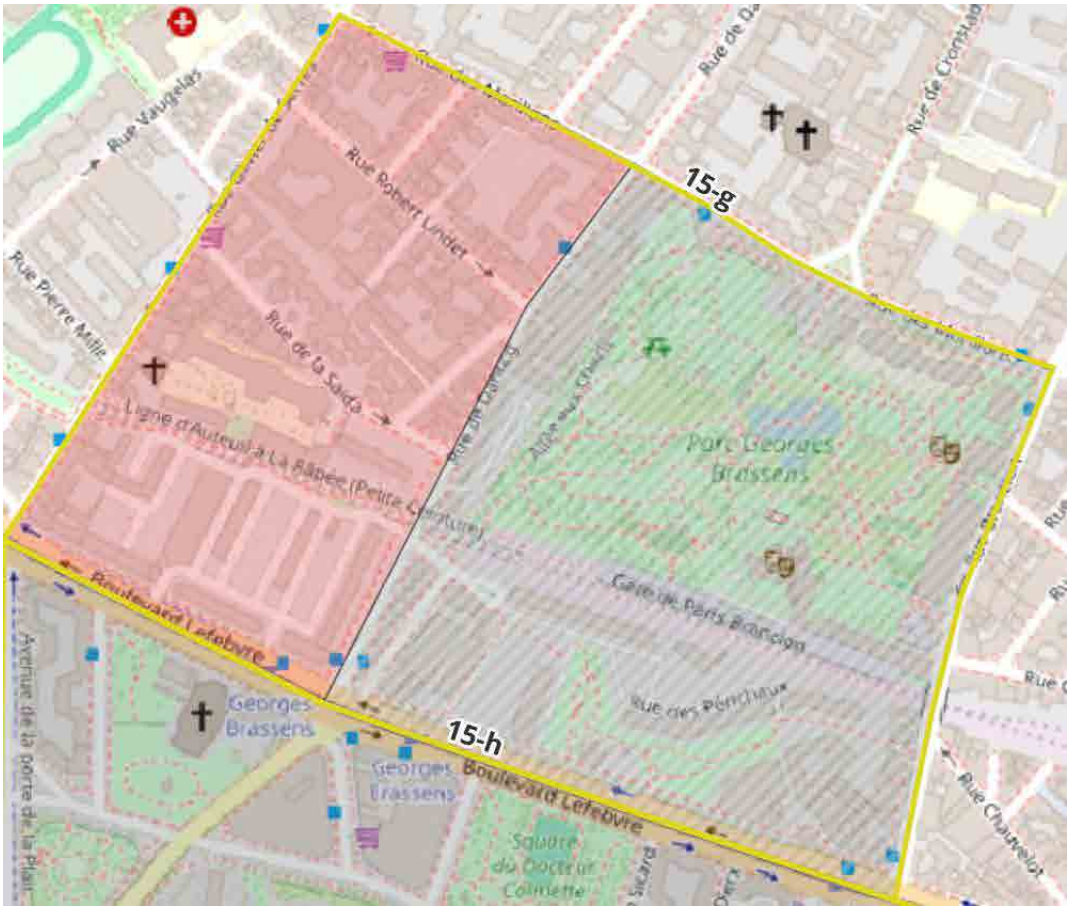
Zone 15-d : André-Citroën
Nombre de séniors : 619 soit c. 18,2% de la population totale de la zone (3 402 hab.)



Zone 15-e : Charles-Faure
Nombre de séniors : 696 soit c. 24,9% de la population totale de la zone (2 799 hab.)



Zone 15-f : Paris Montparnasse
Nombre de séniors : 1618 soit c. 25,4% de la population totale de la zone (6 360 hab.)



Zone 15-g : Georges Brassens
Nombre de séniors : 1 651 soit c. 22,9% de la population totale de la zone (7 204 hab.)



Zone 15-h : La Plaine-Vicat
Nombre de séniors : 1 019 soit c. 22,6% de la population totale de la zone (4 512 hab.)

16ème arrondissement

Le 16ème arrondissement présente un profil démographique représentatif de l'Ouest parisien, caractérisé par un vieillissement très avancé et une tendance démographique globale à la diminution. S'il se caractérise par un faible taux global de pauvreté, certaines zones concentrent toutefois des proportions de foyers à faibles revenus et de séniors élevées. Le maillage partenarial limité complexifie le développement d'une offre de prévention structurée, diverse et de proximité.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 162 061, part de séniors (+60) : 28.2%. (Insee, 2021).



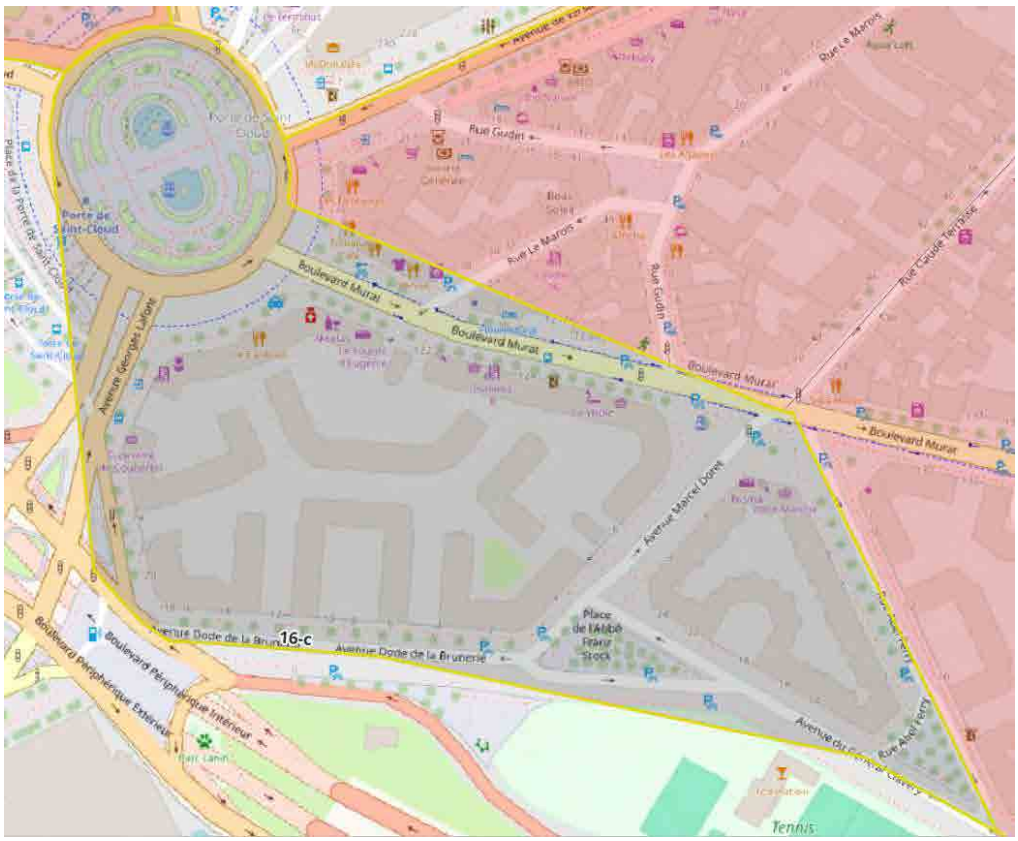




Zone 16-a : Suchet-Auteuil
Nombre de séniors : 701 soit c. 26,1% de la population totale de la zone (2 685 hab.)



Zone 16-b : Auteuil-Murat
Nombre de séniors : 622 soit c. 29,6% de la population totale de la zone (2 098 hab.)



Zone 16-c : Murat-Ferry
Nombre de séniors : 599 soit c. 28,7% de la population totale de la zone (2 086 hab.)

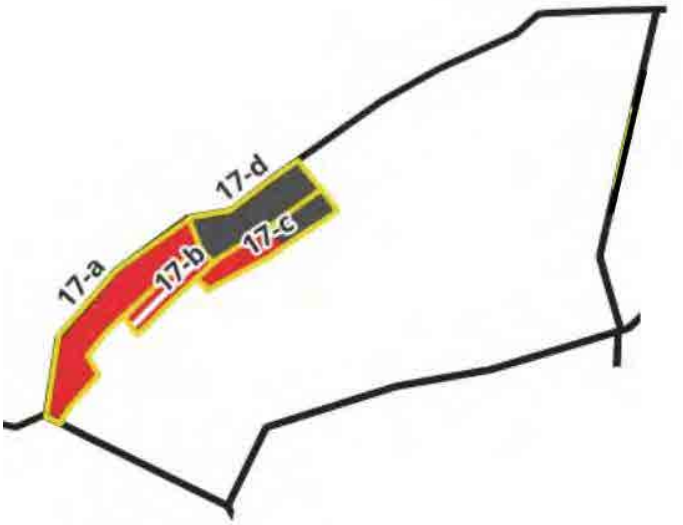


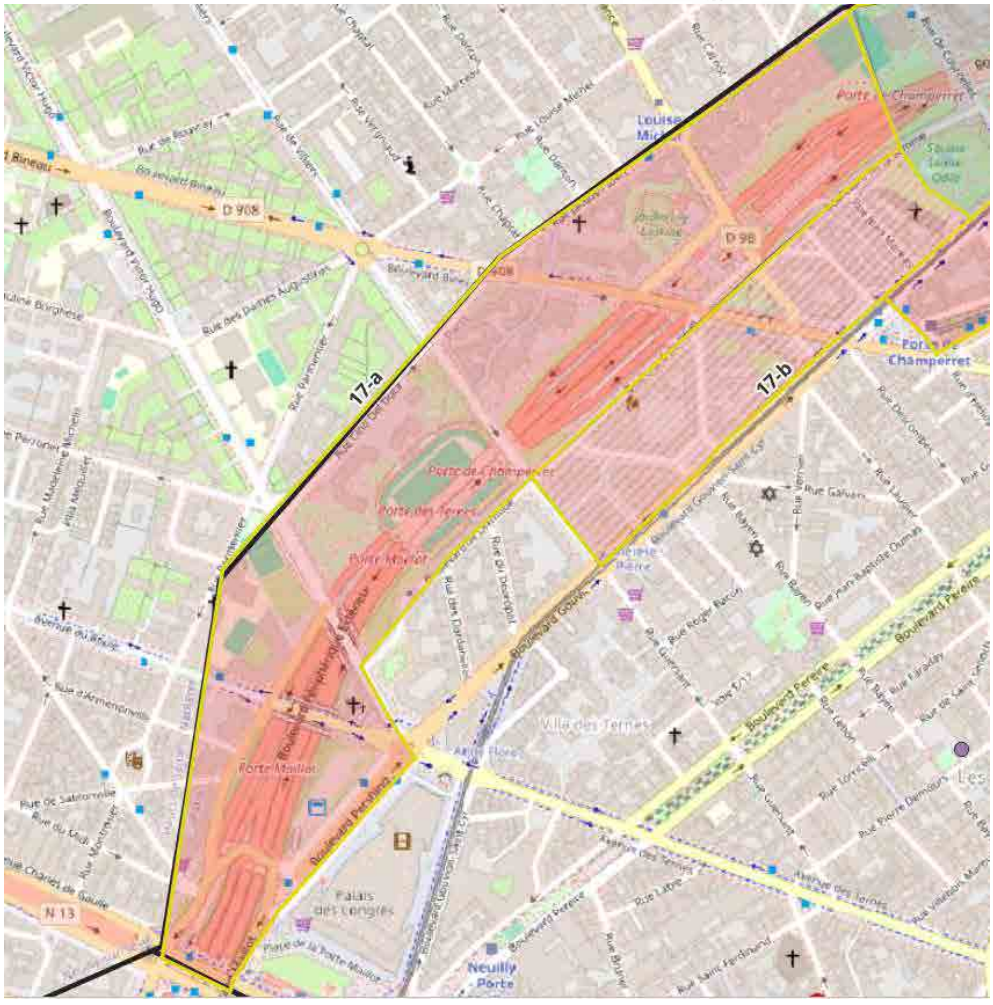
Zone 16-d : Murat-Versailles
Nombre de séniors : 1 610 soit c. 24,4% de la population totale de la zone (6 607 hab.)

17ème arrondissement

Le 17ème arrondissement présente une concentration d'IRIS prioritaires entre les Portes de Saint-Ouen, Clichy et Asnières, cumulant précarité élevée, proportion de séniors importante et une couverture limitée. Ces caractéristiques sont très contrastées vis-à-vis de celle du sud-est et du centre de l'arrondissement, plus jeune et moins touché par la pauvreté.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 164 413, part de séniors (+60) : 20,8%. (Insee, 2021).

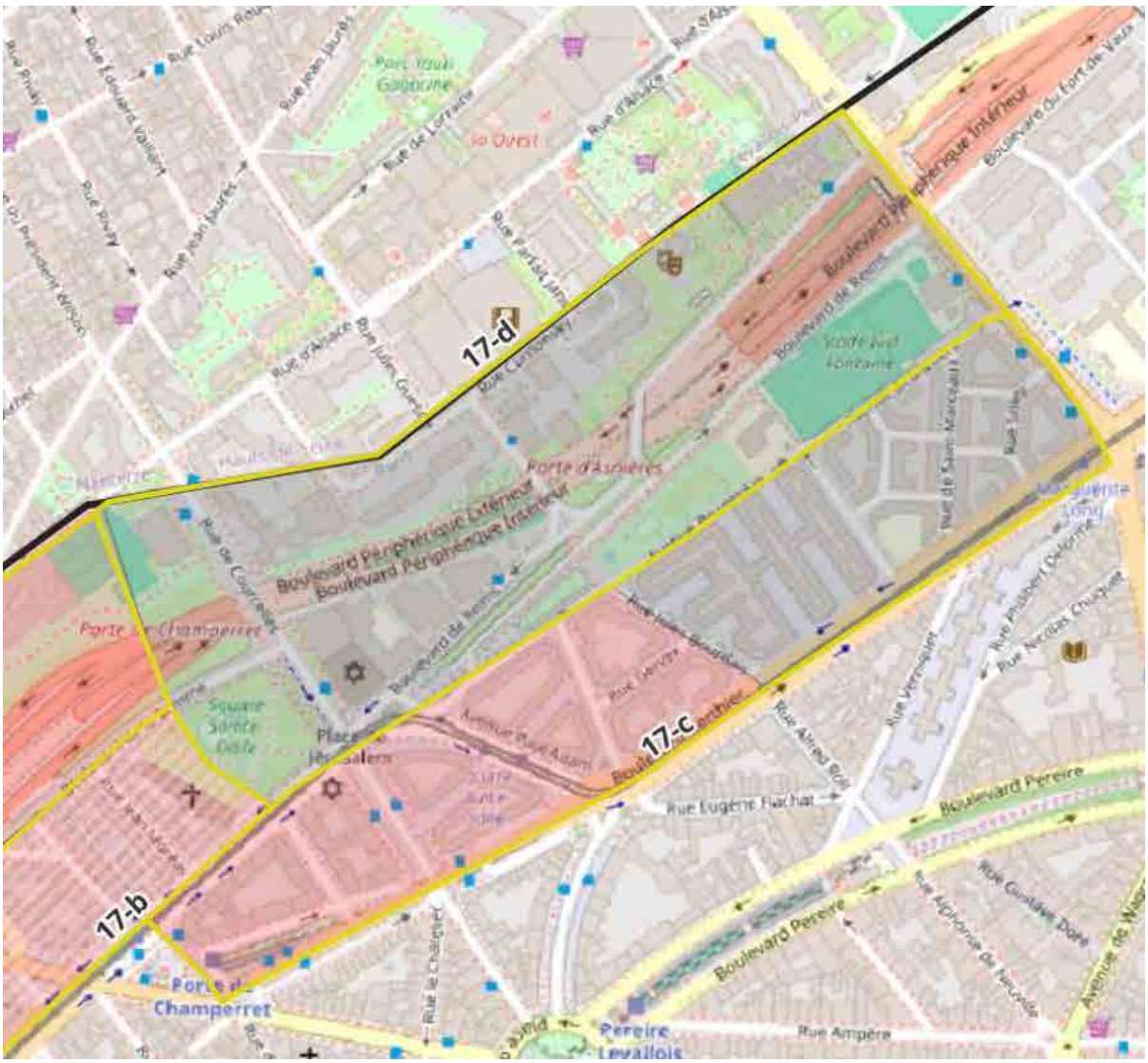






Zone 17-a : Ternes-Champerret
Nombre de séniors : 595 soit c. 33,2% de population totale de la zone (1 792 hab.)

Zone 17-b : Villiers-Hugo
Nombre de séniors : 940 soit c. 26,5% de la population totale de la zone (3 544 hab.)



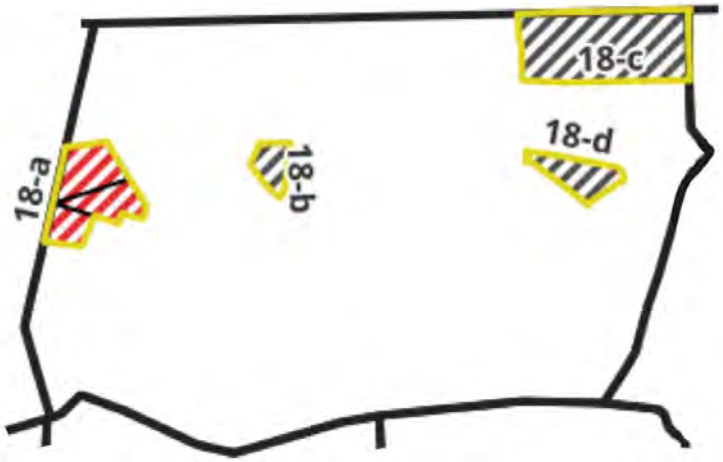
Zone 17-c : Courcelles-Hugo
Nombre de séniors : 1747 soit c. 25,9% de la population totale de la zone (6 757 hab.)

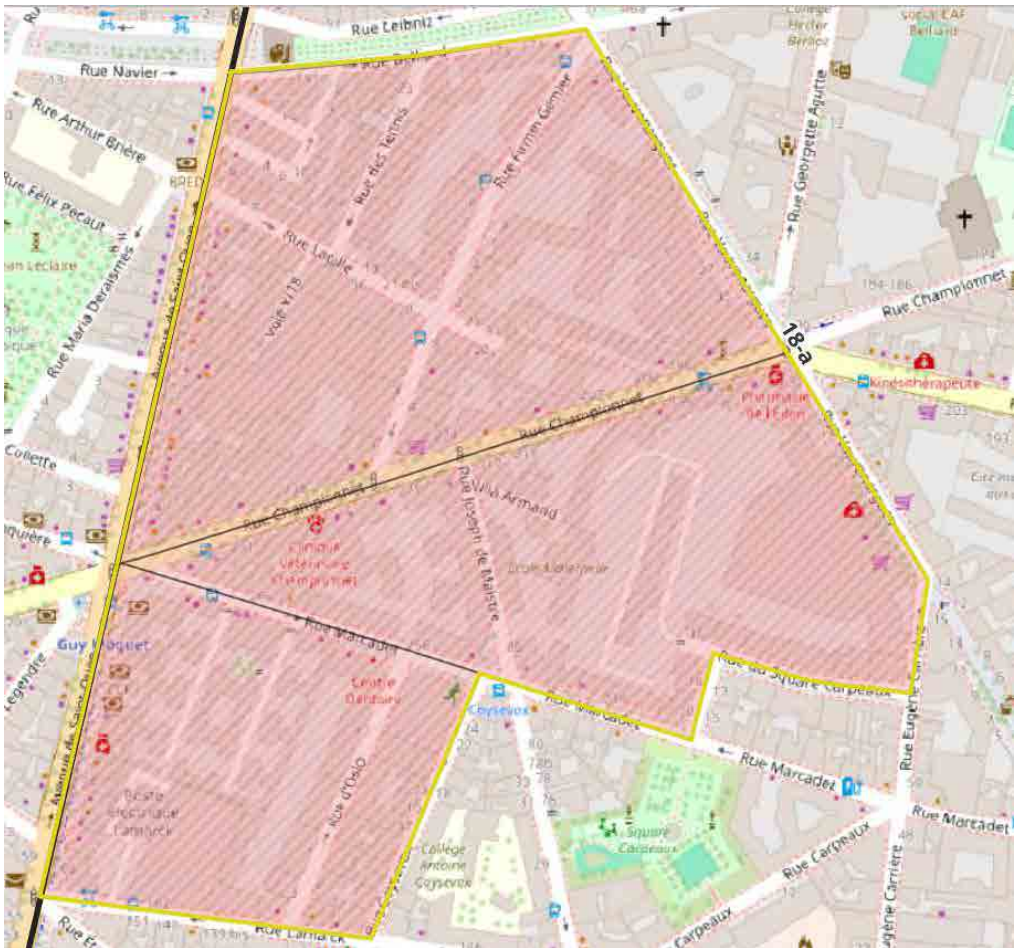
Zone 17-d : Champerret-Hugo
Nombre de séniors : 628 soit c. 24,1% de la population totale de la zone (2 605 hab.)

18ème arrondissement

Le 18ème arrondissement présente une proportion de séniors inférieure à la moyenne parisienne. Malgré ces constats, une analyse plus précise et territorialisée permet de mettre en évidence l'existence de quartiers concentrant enjeux de pauvreté et de vieillissement, en particulier au nord et à l'ouest de l'arrondissement. Certains de ces quartiers profitent déjà d'une offre de prévention diversifiée et structurée, mais d'autres présentent une offre beaucoup plus lacunaire.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 188 446, part de séniors (+60) : 18,6%. (Insee, 2021).







Zone 18-a : Championnet
Nombre de séniors : 2 082 soit c. 24,0% de la population totale de la zone (8 671 hab.)



Zone 18-b : Nina Fernandez
Nombre de séniors : 562 soit c. 22,2% de la population totale de la zone (2 537 hab.)



Zone 18-c : Porte d'Aubervilliers
Nombre de séniors : 870 soit c. 29,5% de la population totale de la zone (2 952 hab.)

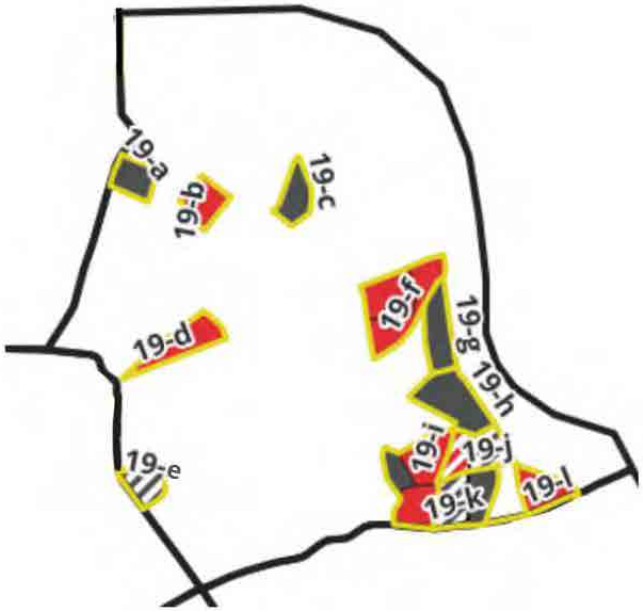


Zone 18-d : Tzara-Queneau
Nombre de séniors : 496 soit c. 20,0% de la population totale de la zone (2 478 hab.)

19ème arrondissement

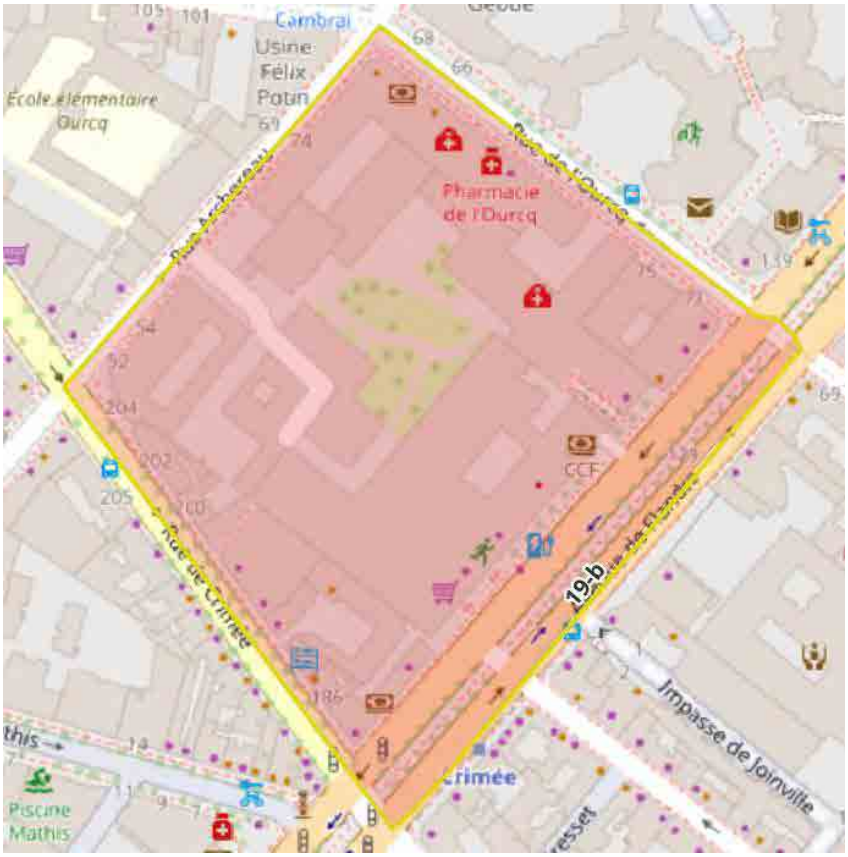
Le 19ème arrondissement bénéficie d'une offre de prévention globalement bien développée, portée par de nombreux lieux-ressources. La part des seniors dans la population reste inférieure à la moyenne parisienne et la population senior y est relativement plus jeune. Certaines zones demeurent toutefois moins couvertes, tandis que le relief marqué peut limiter l'accès effectif aux actions. Le taux de pauvreté globalement élevé renforce les enjeux de repérage et d'accompagnement des publics les plus vulnérables.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 181 616, part de séniors (+60) : 21,0%. (Insee, 2021).







Zone 19-a : Ourcq-Aubervilliers
Nombre de séniors : 489 soit c. 25,8% de la population totale de la zone (1 893 hab.)



Zone 19-b : Ourcq-Flandre
Nombre de séniors : 772 soit c. 26,7% de la population totale de la zone (2 894 hab.)



Zone 19-c : Gironde-Oise
Nombre de séniors : 359 soit c. 16,4% de la population totale de la zone (2 193 hab.)



Zone 19-d :

Nombre de séniors : 782 soit c. 21,3% de la population totale de la zone (3 676 hab.)



Zone 19-e : Mathurin-Villette

Nombre de séniors : 375 soit c. 25,1% de la population totale de la zone (1 495 hab.)



Zone 19-f : Porte de Pantin
Nombre de séniors : 1 202 soit c. 20,3% de la population totale de la zone (5 916 hab.)

Zone 19-g : Indochine
Nombre de séniors : 832 soit c. 25,3% de la population totale de la zone (3 289 hab.)



Zone 19-h : Brunet-Algérie
Nombre de séniors : 659 soit c. 28,2% de la population totale de la zone (2 333 hab.)



Zone 19-i : Place des Fêtes
Nombre de séniors : 1 580 soit c. 25,7% de la population totale de la zone (6 138 hab.)



Zone 19-j : Bois-Lilas
Nombre de séniors : 869 soit c. 24,3% de la population totale de la zone (3 581 hab.)



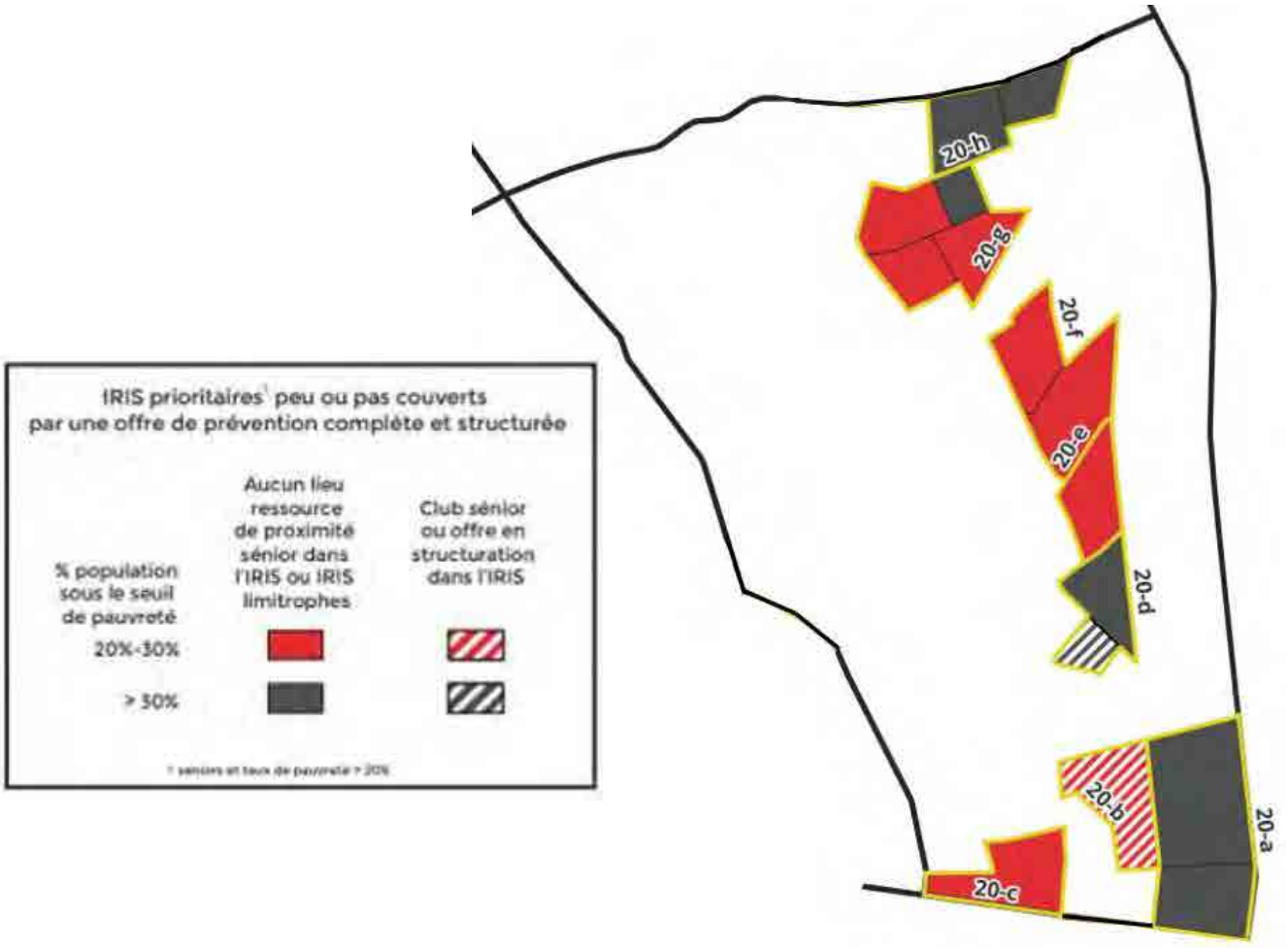
Zone 19-k : Bois-Belleville
Nombre de séniors : 1 060 soit c. 24,6% de la population totale de la zone (4 312 hab.)



Zone 19-i : Serrurier-Belleville
Nombre de séniors : 548 soit c. 21,4% de la population totale de la zone (2 566 hab.)

20ème arrondissement

Le 20ème arrondissement, de la même manière que le 19e, laisse apparaitre un territoire bien couvert hormis quelques zones spécifiques au sud et au centre de l'arrondissement. Son relief marqué, avec plusieurs rues à fort dénivelé, peut également constituer un obstacle pour certains publics et limiter un accès effectif à l'offre. Ce territoire reste de plus marqué par des fragilités socio-économiques importantes.
Au niveau de l'arrondissement ; nombre d'habitants : 189 805, part de séniors (+60) : 22.3%. (Insee, 2021).

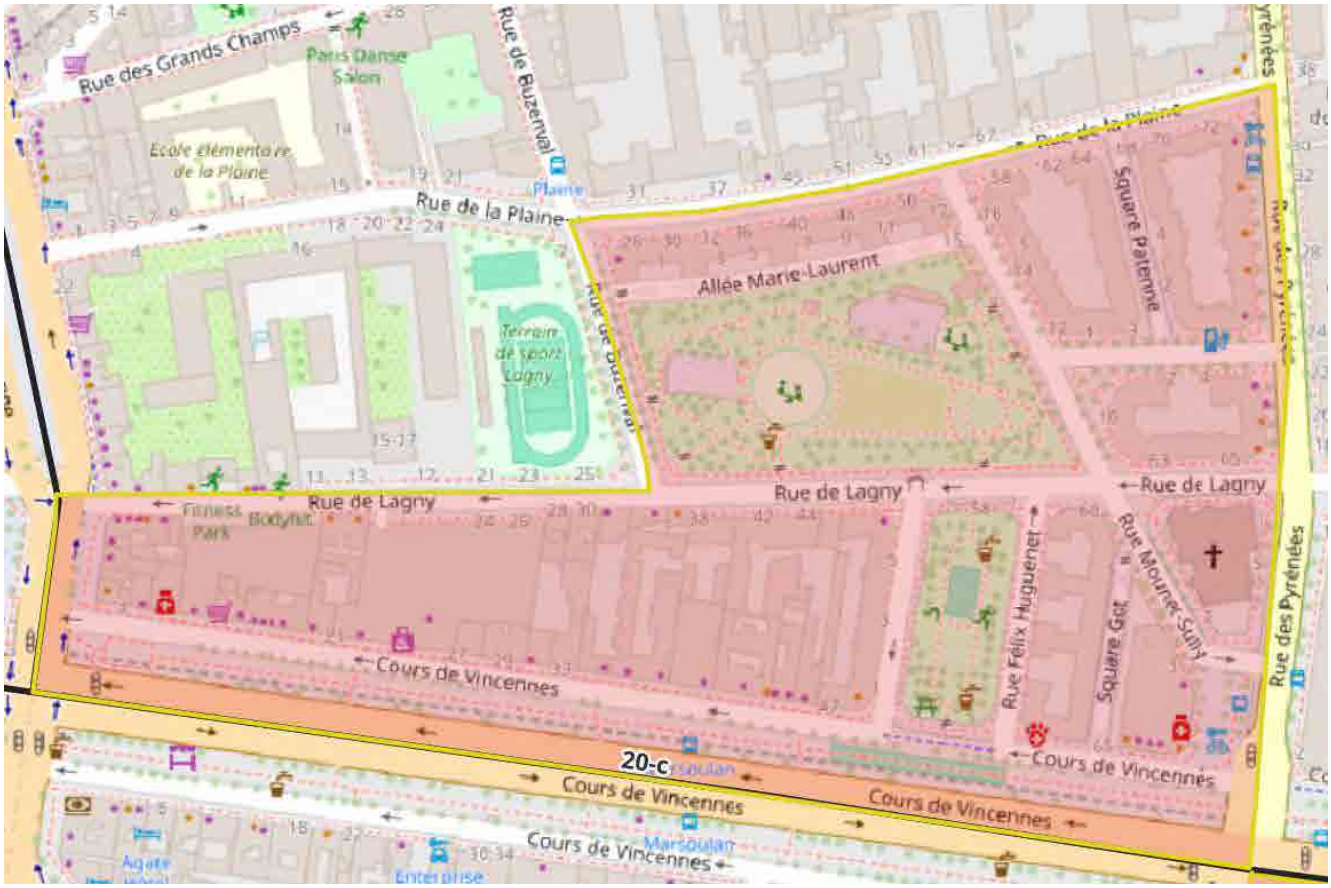




Zone 20-a : Maryse Hilsz
Nombre de séniors : 1 415 soit c. 28,5% de la population totale de la zone (4 960 hab.)



Zone 20-b : Dabout-Avron
Nombre de séniors : 708 soit c. 21,1% de la population totale de la zone (3 354 hab.)



Zone 20-c : Vincennes-Pyrénées
Nombre de séniors : 658 soit c. 22,6% de la population totale de la zone (2 907 hab.)



Zone 20-d : Saint-Blaise
Nombre de séniors : 1 704 soit c. 24,6% de la population totale de la zone (6 921 hab.)



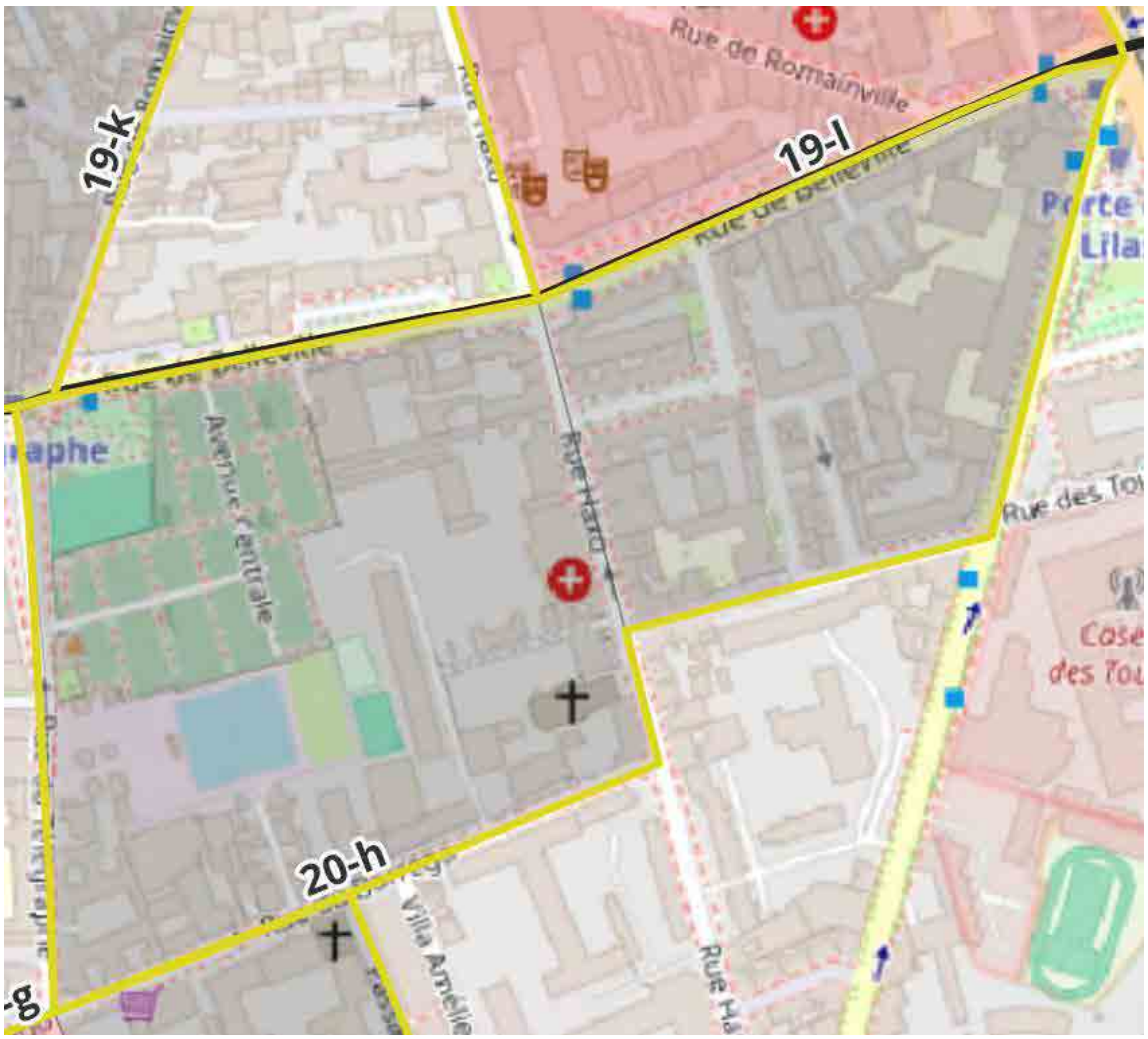
Zone 20-d : Hospice Debrousse
Nombre de séniors : 699 soit c. 39,0% de la population totale de la zone (1 793 hab.)



Zone 20-f : Porte de Bagnolet
Nombre de séniors : 1 478 soit c. 19,4% de la population totale de la zone (7 637 hab.)



Zone 20-g : Saint-Simoniens
Nombre de séniors : 3 128 soit c. 25,7% de la population totale de la zone (12 191 hab.)



Zone 20-h : Belleville-Gambetta
Nombre de séniors : 917 soit c. 20,7% de la population totale de la zone (4 439 hab.)